U d'/of OTTAWA
39003003303582

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/leslanguesetlesn00pn

LES

Langues et les Nationalités au Canada

PAR

UN SAUVAGE

[Jean Marie Pénard]

Avec préface de M. HENRI BOURASSA
Directeur du *Devoir*

PRIX : 25 SOUS

MONTRÉAL

1916

FC
145
.L2 P45
1916

PRÉFACE

Cette intéressante étude a paru, par chapitres, dans le Devoir.[1] *Elle méritait d'échapper au prompt oubli qui attend d'ordinaire les articles de journaux. C'est le travail d'ensemble le plus complet et le plus original qui ait été publié au Canada sur cette question, brûlante pour nous, des langues et de leur rôle dans la formation des nationalités.*

La plupart des arguments que l'auteur fait valoir à l'appui de la conservation du français au Canada étaient déjà familiers aux lecteurs du Devoir. *L'intérêt principal de cette étude, c'est qu'elle exprime, dans un langage plein de saveur familière, l'opinion d'un étranger très cultivé, très averti—en dépit de son pittoresque et modeste pseudonyme,—sur ce qui est pour nous un plaidoyer* pro domo; *c'est aussi qu'elle apporte à l'appui de notre cause l'exemple des autres peuples, des nombreux groupes ethniques qui ont lutté comme nous pour la conservation de leur idiome national.*

On lira avec un intérêt tout particulier ce que l'auteur raconte de la résurrection de la langue bretonne, du sursaut du vieil atavisme armoricain en face des édits proscripteurs du gouvernement français.

* * *

Le souci de la vérité historique m'oblige à quelques réserves.

L'auteur établit un contraste trop absolu entre la libéralité du gouvernement britannique et l'esprit d'assimilation, stupide et brutal, des Anglo-Canadiens, ou, comme il les appelle avec nos vieux chroniqueurs, des Bostonnais.

Trompés par l'attitude généreuse de quelques rares Anglais, par les hypocrites professions de foi libérale du grand nombre, nous avons longtemps cru à la légende du fair-play *britannique;*

[1] *Du 20 mars au 15 avril, 1916.*

nous ne l'avons, hélas! que trop propagée. Nos hommes d'Etat, nos chefs religieux, nos historiens, nos publicistes, ont tous contribué à forger cette fausseté historique. Je confesse volontiers que je m'y suis laissé prendre.

La vérité commence à se faire jour. L'étude consciencieuse de l'histoire révèle que la persécution constante que les Canadiens-français ont subie, avec ses alternatives d'accalmie et de recrudescence, a toujours trouvé sa pensée inspiratrice dans la politique impériale.

La seule différence, c'est que les hommes d'Etat anglais y ont mis plus d'hypocrisie et les colonials *plus de cynique et maladroite brûtalité.*

Le sentiment le plus constant des autorités impériales à notre endroit, on le trouve dans les rapports et la correspondance de lord Durham: il est inutile et dangereux de faire violence aux Canadiens-français; mieux vaut les noyer lentement et se servir de leurs propres chefs pour les amener au suicide national.

Mais la vraie pensée anglaise, la vraie politique anglaise à l'égard des vaincus, c'est en Irlande qu'il faut les chercher. C'est le martyre trois fois séculaire de l'Irlande qui peint dans toute sa sincérité le véritable esprit dominateur des Anglo-Saxons. Ni l'histoire de la Russie, ni celle de la Turquie, ni celle de l'Allemagne prussianisée, ne révèlent un tel instinct d'assimilation, une haine plus absolue et plus constante de la religion et de la langue des vaincus.

Situés comme l'Irlande, les autres pays conquis par l'Angleterre et peuplés de races non britanniques auraient subi le même sort.

Ce qui est vrai, cependant, c'est que la révolution américaine et la révolte des Cipayes ont démontré aux hommes d'Etat britanniques le danger et l'inconvénient de mener à coups de bâton les peuples situés trop loin de l'autorité impériale et protégés par des circonstances extérieures contre l'exercice trop rigoureux de cette autorité.

Il est juste d'ajouter que le respect croissant des libertés individuelles et politiques a développé chez les Anglais modernes un certain respect pour la liberté des peuples, tout-à-fait étranger au tempérament de la race.

N'empêche que le vieil instinct assimilateur se révèle encore à l'occasion.

Ainsi, dans le groupe des îles normandes — le seul des pays britanniques qui n'a jamais été conquis, puisqu'il faisait déjà partie des apanages des ducs de Normandie, conquérants de l'Angleterre — les autochtones sont encore obligés de montrer les dents pour conserver intacts des privilèges neuf fois séculaires.

A Malte, il a fallu des luttes opiniâtres, une demi-douzaine de crises parlementaires, presque la révolte à main armée et même le déchaînement de la guerre européenne pour décider le gouvernement britannique à concéder aux Maltais le libre usage de l'italien et son enseignement dans les écoles de l'Etat.[1]

On loue avec raison le traitement généreux accordé aux Boers par les autorités britanniques. Mais sait-on que la reconnaissance de la langue nationale a été la concession la plus difficile à arracher au vainqueur? Les négociations de Vereneegig ont traîné quatre jours, à cause de cette unique condition. Il a fallu la menace des chefs bœrs de reprendre , en guenilles, sans pain, sans munitions, la lutte contre le colosse britannique, où déjà avait sombré le prestige militaire de la Grande Bretagne pour décider les généraux anglais à concéder un droit que les Romains païens n'ont jamais refusé aux vaincus.

Mais ces faits mis au point, il n'en est pas moins vrai qu'à l'heure actuelle le Canada anglais est la seule partie de l'Empire britannique où les autorités civiles s'efforcent de déraciner un idiome national par des règlements et des méthodes pédagogiques désuètes, mises au rancart dans tous les pays civilisés, abandonnées par les "Huns" en Alsace-Lorraine.

La thèse de l'auteur subsiste donc en entier. J'ose même dire qu'elle se fortifie de la divergence d'opinion que j'ai cru devoir exprimer. Si les Anglais, partout où ils dominent, ont fait violence à leur pratique passée et à leur instinct d'assimilation, leur exemple ne condamne-t-il pas d'autant plus la politique antinationale et stupide poursuivie dans l'Ontario et le Manitoba?

[1] *Trompé, comme tous les autres Canadiens, par les mensonges de la publicité britannique, j'avais glorifié la libéralité du régime anglais à Malte. Un religieux maltais, le R. P. Fortuné de Malte, a fait connaître aux lecteurs du* Devoir *la réalité des choses.* (Devoir *du 29 janvier, du 8 et du 9 février, 1916.*)

* * *

Autre réserve, corollaire de la précédente.

L'auteur attribue aux Bostonnais, *c'est-à-dire aux émigrés de la nouvelle république américaine, — les* United Empire Loyalists *— la paternité presque exclusive du sectarisme anti-français qui sévit aujourd'hui, ou plutôt qui a toujours sévi dans le Canada anglais. Est-ce absolument juste?*

Les premiers ennemis de la langue française et du catholicisme au Canada furent les premiers colons anglais, négociants ou aventuriers venus, les uns d'Angleterre, les autres de la Nouvelle York ou de la Nouvelle Angleterre. Très peu appartenaient à la catégorie des ennemis séculaires de la Nouvelle-France, les Bostonnais. Dès leur arrivée au pays, ils réclamèrent la suppression de la langue et des lois françaises. Murray les appelait des "fanatiques déréglés". Leurs réclamations n'en reçurent pas moins l'appui des marchands de Londres et de plusieurs fonctionnaires impériaux. Ils obtinrent le rappel de Carleton, trop bien disposé, à leur gré, pour les papistes français. Sans la révolution américaine, ils auraient eu gain de cause.

Les United Empire Loyalists *vinrent ensuite. Ils formaient assurément un groupe très mêlé, composé d'éléments bons, mauvais et médiocres. Mais il ne se trouvait guère parmi eux de* Bostonnais. *Ceux-ci, au contraire, avaient été les pionniers de la révolution. Lorsque son triomphe fut assuré, ils ne songèrent guère à émigrer. Il ne paraît pas non plus que les* U. E. L. *aient épousé au début les haines des premiers colons anglo-canadiens contre les Canadiens-français. La preuve, c'est que l'un de leurs premiers mouvements, à la législature du Haut-Canada dont ils étaient les maîtres absolus, fut de reconnaître l'usage officiel de la langue française et d'inviter les Franco-Canadiens à venir coloniser avec eux la province anglaise. C'est l'exacte contre-partie de l'esprit qui se manifeste aujourd'hui dans l'Ontario.*

Une autre preuve non moins forte, c'est que dans les provinces maritimes, où les descendants des U. E. L. *ont exercé une influence beaucoup plus prolongée que dans le Haut Canada, la poussée antifrançaise et anticatholique a été beaucoup moins marquée. A la Nouvelle-Ecosse elle a été presque nulle.*

Non, la haine du français s'est développée dans l'Ontario et l'Ouest avec l'émigration croissante des Iles britanniques et particulièrement du nord de l'Irlande et du Sud de l'Ecosse. Ces foyers pestilentiels de l'orangisme et, pis encore, de ce puritanisme hypocrite et sectaire, dont Walter Scott a peint les immortels prototypes: Argyle, Balfour of Burleigh, Tom Trumbull, Andrew Fairservice, etc.

C'est, du reste, le même esprit, transplanté en Angleterre, puis en Amérique avec les Pilgrim Fathers, *qui a donné naissance au* Bostonnisme. *Par où l'on voit que ma thèse rejoint celle de l'auteur. Il voit dans le* bochisme *ontarien l'héritier direct, le propre fils du* bostonnisme. *Je remonte plus loin et, tout en les séparant, je les rattache tous deux à la même origine: le fanatisme anglo-écossais, anti-papiste, dont le foyer, quoi qu'on en dise, reste dans les Iles britanniques.*

La distinction a son importance, à cause des conclusions. L'auteur semble croire que les Canadiens-français trouveront leur suprême refuge dans la séparation de la province de Québec et du Canada-anglais ; car, alors, dit-il, "la langue française.... pourrait se retrancher dans le Québec, à l'ombre du drapeau britannique." C'est là, à mon avis, une illusion dangereuse.

Sans doute les hommes d'Etat anglais préfèreraient voir régner l'accord entre les races, au Canada. Les plus civilisés parmi les Anglais contemporains haussent les épaules, lorsqu'ils entendent d'une oreille distraite, le récit des persécutions bêtes dont les minorités franco-canadiennes sont les victimes. Mais on peut être assuré d'une chose: c'est que l'Angleterre n'encourra jamais le moindre risque ni le plus léger ennui pour protéger les Canadiens-français contre les Anglo-Canadiens, — pas plus que pour protéger le Canada contre les Etats-Unis. Tant que le Canada tout entier voudra rester attaché à l'Empire, l'Angleterre le gardera volontiers, pourvu qu'il lui fournisse tout plein de chair à canon, de subsides de guerre et de bons placements. Mais que la majorité anglo-canadienne fasse mine de se détacher, ou de marchander ses faveurs à la mère-patrie, et l'Angleterre ne demandera qu'à se débarrasser du Canada tout entier. Elle gardera tout ou rien. Elle a failli dix fois lâcher ses nationaux pour ne pas les défendre contre les Yankees. Elle ne se mettra

sûrement pas dans l'obligation d'avoir à protéger une poignée de French colonials, *et contre les Américains, et contre les Anglo-Canadiens.*

C'est là la réalité *de notre situation. Elle nous commande de mettre une sourdine à nos professions de loyalisme, tout aussi intempestives que ce lieu commun de l'*obligation *d'apprendre et de parler l'anglais, si bien démoli par notre* Sauvage. *Là-dessus, il a mille fois raison! Avec quelle verve, quel bon sens, il passe à travers cette toile d'araignée dont nous étions en train de faire la trame la plus solide de l'argumentation de nos adversaires!*

Relisez les discours des "défenseurs de nos droits", dans le débat sur la motion Lapointe, au parlement fédéral. Tous ont donné dans le piège. Le seul qui n'y soit pas tombé à pic, c'est M. Lamarche. "L'enseignement du français, a-t-il dit, est pour nous un devoir; l'enseignement de l'anglais, une nécessité." Ce n'est pas mal. Il eût été mieux encore de dire: "L'enseignement du français est pour nous un droit, un devoir et une nécessité; l'enseignement de l'anglais est un avantage. Nous voulons exercer notre droit *d'apprendre le français; nous voulons également jouir de l'*avantage *d'apprendre l'anglais; mais personne n'a le droit de nous y contraindre."*

Tous les autres discours ont tendu à fortifier chez les assimilateurs l'opinion qu'en nous saturant d'anglais ils nous rendent un réel service. Voilà la "fausse position" si bien décrite par notre Sauvage. *Tout ce chapitre est à lire, à relire, à marteler dans nos têtes et à faire pénétrer patiemment dans le dur cerveau de tous les Anglo-Saxons que chacun de nous peut avoir la chance d'atteindre.*

La question du Nord-Ouest!

Je voudrais m'arrêter sur ce point d'accord. Il y a pourtant un autre chapitre qui appelle également une divergence d'opinion. C'est celui, si intéressant, où l'auteur raconte brièvement la triste histoire de l'annexion des Territoires du Nord-Ouest. Evidemment, ce Sauvage *a lu bien des choses. Il a eu accès à maints documents oubliés, à d'autres peut-être inédits. Du point de de vue des Métis et, généralement, des habitants de l'Ouest, au moment de l'annexion, ses conclusions semblent irréfutables. Tout ce qu'il dit de l'arrogance et des empiètements des Ontariens est*

vrai. Mais il y a quelque chose de plus à dire, à l'acquit du gouvernement canadien, de Macdonald et de Cartier.

La Compagnie de la Baie d'Hudson avait, il est vrai, exercé jusque-là les fonctions de gouvernement, mais sous la simple tolérance de la couronne d'Angleterre et sans aucune autorité constitutionnelle définie. Dès 1867, le parlement impérial avait décrété, dans la Constitution qu'il octroyait au Canada, que le gouvernement impérial pourrait, à son loisir, annexer la Terre de Rupert et le Territoire du Nord-Ouest à la Confédération "aux conditions stipulées par le parlement canadien et agréées par la reine" (Art. 146). Le 31 juillet 1868, une autre loi impériale autorisa le cabinet britannique à déterminer avec la Compagnie les conditions de l'abandon de ses droits. Ces conditions furent arrêtées entre la Compagnie et les représentants du gouvernement canadien, en mars 1869, et sanctionnées par un décret de la "Reine en Conseil", le 23 juin 1870.

Dans toutes ces lois, dans tous ces accords, il ne fut jamais question des droits politiques *des habitants du pays. Il n'y eut qu'une brève et vague réserve du droit des colons et des tribus indiennes aux terres qu'ils occupaient, et le maintien en fonctions des officiers de justice, tant qu'ils n'auraient pas été remplacés par le gouvernement canadien.*

Si, comme l'affirme l'auteur, après plusieurs contemporains dignes de foi, le gouvernement provisoire dont Riel fut le chef, s'organisa "sur instructions venues de Londres," *il faut en conclure que les autorités impériales jouaient un double jeu singulièrement fourbe; puisque, en même temps, elles donnaient au gouvernement canadien le droit d'exercer dans le pays annexé toute autorité législative et administrative et qu'elles lui prêtaient des officiers et des soldats anglais, pour réprimer dans le sang la résistance du gouvernement provisoire organisé* "sur instructions venues de Londres."

Pour l'honneur de l'Angleterre, j'aime mieux croire que Riel et ses partisans furent trompés par les fonctionnaires de la Compagnie. Donald Smith, futur lord Strathcona, aurait pu en dire long là-dessus. A-t-il emporté son secret dans la tombe? Il y a là une page passionnante d'histoire. Elle ne pourra s'écrire que le jour où le ministère des Colonies et la Compagnie de la Baie d'Hudson ouvriront toutes grandes leurs armoires secrètes et

diront, comme Léon XIII: "L'Angleterre n'a pas peur de la vérité." Le dira-t-on jamais? Et quand les portes s'ouvriront, les papiers seront-ils là? On sait qu'il a toujours été impossible de retracer le lien — le connecting link *— entre les instructions secrètes du gouvernement britannique et l'abominable proscription des Acadiens ordonnée par Lawrence.*

Quoi qu'il en soit, que les dupeurs aient été les agents de la Compagnie ou les ministres britanniques, les Métis et les ministres canadiens furent également dupes. C'est ce qu'il me paraît nécessaire d'ajouter à la page très vivante d'histoire que le Sauvage *a esquissée.*

* * *

L'auteur et le lecteur me pardonneront, j'espère, ces réserves que m'imposaient mes responsabilités de directeur de journal et d'éditeur. Les ayant faites, je me sens d'autant plus à l'aise pour recommander chaudement la lecture de ces pages si instructives, non seulement à tous les lecteurs du Devoir, *mais à tous ceux qui s'intéressent à la lutte pour le français. Cette étude apporte à la cause* nationale *par excellence des armes nouvelles et un surcroît de munitions. Elle doit nous convaincre davantage que notre premier devoir n'est pas dans les tranchées d'Europe, mais aux avant-postes de la résistance à l'anglicisation. Pour nous, les ennemis de la civilisation française et de la nationalité canadienne, ce ne sont pas les "Huns" d'Europe mais leurs émules, les boches de l'Ontario et du Manitoba.*

HENRI BOURASSA.

N. B.— Les notes ajoutées au texte ne sont pas de l'auteur mais de l'éditeur.

Les langues et les nationalités au Canada.

Une nation, une langue ?

"Une nation, une langue", telle est l'idiotie récemment sortie du cerveau fêlé de je ne sais quel fanatique francophobe, et acceptée immédiatement comme un axiome indiscutable par la presque totalité de la population anglaise du Canada. Or, pour prétendre que l'unité de langage est nécessaire à l'unité nationale, et que celle-ci s'établit automatiquement aussitôt que le peuple est devenu unilingue, il faut ignorer complètement l'histoire des siècles passés et ne rien connaître des conditions d'existence des nations contemporaines.

Cette ignorance, d'ailleurs, ne m'étonne pas de la part de nos Anglo-Canadiens. Car, dans leurs écoles unilingues, on donne peut-être un enseignement *pratique*, quoique, jusqu'à ce jour, je n'aie pu discerner en quoi il consiste, mais, il est certain que la bagage historique qu'on y distribue est extraordinairement léger. Tous les Anglais avec lesquels j'ai été en relations me semblent, en effet, avoir puisé leurs connaissances historiques dans les romans et les nouvelles publiés dans les *magazines*. Et, remarquez bien que je ne parle pas ici des gens du peuple, n'ayant reçu qu'une éducation primaire élémentaire. Je parle de la classe instruite, ou soi-disant telle. Il nous en arrive comme cela de temps en temps, qui, pleins de compassion pour notre ignorance de "sauvages", entreprennent de faire notre éducation. Ainsi, l'autre jour, j'en écoutais un nous faire un exposé de la manière dont les choses se passent dans les différents pays d'Europe. C'était mirobolant, on aurait dit que notre homme avait vu

tout cela de ses yeux. Au milieu des merveilles plus surprenantes les unes que les autres dont il émailla son discours, il en vint à nous parler de la *langue suisse*. Alors, n'y tenant plus, je lui fis remarquer, à sa profonde surprise, qu'il n'y a pas de langue suisse; pas plus qu'il n'y a de langue belge ou de langue canadienne. Ce qui n'empêche qu'il y a quand même une nation suisse, et une nation belge; et que, peut-être, un jour il y aura une nation canadienne, — pourvu que nos politiciens actuels n'achèvent pas de l'étouffer dans son berceau, avant qu'elle n'ait eu la chance de se donner des gouvernants assez sages pour la laisser se former et se développer normalement.

Le cas de notre homme n'est pas unique, croyez-le bien. Les surhommes de la race supérieure que j'ai connus sont presque tous de la même force en histoire et en ethnographie. Quant aux publicistes anglo-canadiens, il suffit de lire leurs élucubrations pour se convaincre que leurs connaissances historiques sont toutes *subjectives* et qu'ils les ont puisées uniquement dans leur imagination.

Donc, que la masse de la population anglaise et la presque totalité des publicistes anglo-canadiens acceptent comme vérité incontestable cette absurdité antihistorique, que l'unité de langage est indispensable pour constituer l'unité nationale d'un peuple, ça ne m'étonne pas du tout. Ce qui m'étonne, par exemple, c'est de voir des membres du haut enseignement tomber dans le même pathos. Car, quand on est professeur d'université, même à Saskatoon; quand on enseigne le droit constitutionnel dans une Haute-école, même en Saskatchewan, on devrait avoir des connaissances historiques un peu plus complètes que celles du commun de ses compatriotes. Et il me semble qu'une connaissance, même légère, de l'histoire et une considération, même superficielle, de l'état des différents peuples devraient suffire à convaincre tout homme de bonne foi que, chez aucun peuple, l'unité de langage n'a jamais été une condition essentielle de l'unité nationale.

Y a-t-il jamais eu de nation *unilingue?* Probablement; immédiatement après la dispersion des peuples, à la suite de

l'aventure de la Tour de Babel, alors que chaque nation se composait uniquement des membres de la même famille. Mais, je mets en fait qu'il n'y a jamais eu de grande nation, et à plus forte raison de grand empire, dont tous les citoyens parlaient la même langue. Et, parmi les nations modernes, à moins qu'il ne s'agisse de toutes petites nations, et encore..., il est impossible d'en trouver une qui soit unilingue.

En France, on parle quatre langues: le français, le breton, le provençal et le basque, sans compter les patois. En Espagne, outre l'espagnol proprement dit, on parle basque dans les Pyrénées, portugais sur la frontière du Portugal;et je laisse à de plus savants que moi le soin de décider si la langue parlée au fond des Asturies est bien la même que celles qu'on parle en Castille, en Aragon, dans l'Andalousie, etc... En Italie, l'usage du français est officiellement reconnu pour les populations des Alpes. En Autriche-Hongrie, chacun sait qu'il y a au moins sept ou huit langues différentes, toutes aussi officielles les unes que les autres. Dans l'empire russe, je renonce à compter les différentes langues dont on fait usage; mais je serais bien surpris si l'on venait me dire qu'il y en a moins d'une bonne douzaine. En Allemagne, le gouvernement prussien a fait assez de vains efforts pour étouffer le polonais, le français et le danois pour que tout le monde sache que ces trois langues sont parlées dans certaines parties de l'empire germanique. En ces derniers temps, on a assez parlé de la vaillante et héroïque Belgique pour que les plus ignorants n'ignorent plus que les deux langues officielles de ce petit peuple sont le français et le flamand. Et pour ôter à quelque unilingue l'envie de venir encore nous parler de la langue suisse, j'aime autant dire tout de suite que les trois langues officielles de cette petite république sont: le français, l'allemand et l'italien — auxquels on pourrait ajouter le dialecte romanche conservé intact dans les Grisons.

Mais, ne va pas manquer de dire quelque surhomme d'Ontario, tout ça, ce sont les pays étrangers, "*other countries, you know; that is not England.*" Eh bien! venons-en donc à "*England*", ou, pour parler correctement, à l'"*United Kingdom*" et aux pays anglais limitrophes.

Là, on parle: anglais, à Londres et dans les environs; français à Jersey et dans les îles de la Manche; breton, dans le pays de Galles; écossais en Écosse; et même irlandais en Irlande. La plupart des Irlandais, il est vrai, ont oublié leur langue. Mais ils sont en train de la rapprendre. Ça fait donc cinq langues différentes, officiellement parlées dans les Iles britanniques. "Une nation, une langue?" Est-ce donc que la nation britannique serait un mythe?

Quant au *langage de l'Empire britannique*, dont nous parlent si emphatiquement nos savants anglo-canadiens, je regrette beaucoup d'être obligé de leur dire que ça n'existe pas plus que la langue suisse; on n'en a jamais entendu parler nulle part, en dehors de l'Ontario et de l'Ouest canadien. La vérité, c'est que, dans l'Empire britannique, on parle à peu près toutes les langues en usage parmi les hommes. Je crois qu'il serait assez difficile d'en trouver une dont on ne fasse pas usage dans quelque coin de l'Empire. Et c'est là un record unique dans l'histoire, et tout à fait honorable pour l'Angleterre. Il faut vraiment l'incompréhensible stupidité de nos fanatiques du Canada pour essayer de l'en dépouiller

En vérité, pour trouver des nations unilingues, il faut remonter au temps des anciens patriarches ou se rabattre sur nos tribus sauvages. Est-ce à leur image et ressemblance que l'on veut former la nation canadienne? C'est possible, après tout. Le professeur Oliver, qui admire tant la littérature crise, doit probablement admirer également le régime politique et économique dont jouissaient ces coureurs de prairie, avant que les blancs ne vinssent les déranger dans leurs us et coutumes. Mais, alors, si c'était pour faire des sauvages de tous les Canadiens, ce n'était vraiment pas la peine de se donner tant de mal pour essayer de nous civiliser.

Comment les nations se sont formées

Puisque, de l'agrégat babélique qu'on a rassemblé sur le territoire du Canada, on manifeste l'intention de former une nation, il me semble que la première chose à faire serait d'étudier sérieusement comment les autres nations se sont formées.

Pour cela, nous sommes obligés de traverser les mers et de considérer les nations européennes. Car, de ce côté-ci de l'océan, nous n'avons pas encore de nations. Dans les différentes contrées de l'Amérique, nous trouvons, comme au Canada, des groupes de nationalités fort diverses, rapprochés et plus ou moins mêlés, mais restant étrangers et plus ou moins hostiles les uns aux autres.

Ainsi, aux États-Unis, qui ont cependant bien la prétention d'être une nation, nous voyons en ce moment des Allemands, des Italiens, des Irlandais, des Hongrois, des Français, des Bulgares, des Serbes, des Russes, des Chinois, des Japonais, des nègres, des Hindous et des Indiens, qui s'agitent en sens divers; mais, au milieu de ce brouhaha, il est assez difficile de discerner où sont les Américains. La nation est en formation. Mais, jusqu'ici, l'uniformité de langage imposée artificiellement par l'administration ne semble point avoir produit l'unité nationale.

Cette faillite de l'*administration*, aux Etats-Unis comme ailleurs, démontre qu'elle est absolument impuissante à produire l'union nationale. Tout ce qu'elle peut faire dans ce sens, c'est de hâter l'action du temps, en favorisant la bonne entente réciproque entre les différents éléments de la population, sans en tyranniser aucun et sans en favoriser un au détriment des autres. C'est ainsi que les nations européennes se sont constituées.

Pendant que les Romains étaient en train de former la nation italienne des différentes peuplades de l'Italie, le reste de l'Europe était peuplé de tribus aborigènes, à peu près aussi sauvages que les aborigènes d'Amérique au moment de leur découverte par les blancs. Alors, au nom de la civilisation, les Romains se jetèrent sur les Espagnols, les Gaulois, les Germains, les Bretons, etc.; tout comme les Espagnols, les Anglais et les Français se jetèrent sur les aborigènes d'Amérique aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.

Mais, avant que les Romains eussent fini d'assimiler les divers peuples qu'ils avaient plus ou moins parfaitement conquis, de nouveaux envahisseurs arrivèrent du Nord. Et bientôt, dans toute l'Europe, ce fut une bouillabaisse de

Romains, de Gaulois, de Bretons, d'Espagnols, de Francs, de Huns, d'Alains, de Goths, de Vandales, de Pictes, de Scots, de Saxons, de Danois, de Normands, etc., telle que, en comparaison, notre Babel du Nord-Ouest est un tout homogène.

Dire que les groupes de nationalités si différentes, établis de force au milieu les uns des autres, s'entendirent parfaitement dès le premier jour, serait assurément manquer à la vérité historique. Mais, avec le temps, les aspérités des rapports finirent par s'adoucir; l'intérêt et la nécessité de se défendre contre les incursions de voisins ambitieux obligèrent les différents groupes à s'unir et, peu à peu, à s'assimiler. C'est ainsi que, d'éléments hétérogènes et tout à fait hostiles, se formèrent les nations contemporaines.

Le grand facteur de cette formation a été, avant tout, le temps. Mais l'œuvre de celui-ci a été beaucoup facilitée et considérablement hâtée par l'influence purificatrice et civilisatrice de la religion chrétienne qui enseignait aux vaincus à respecter l'autorité des vainqueurs, une fois cette autorité établie, et qui enjoignait aux vainqueurs de ménager les droits des vaincus. Sans cette influence bienfaisante, les nations se seraient-elles jamais formées?

Quant au pouvoir civil et politique, il fut un obstacle qui retarda l'heure de l'unité nationale, beaucoup plus qu'un facteur qui aida à l'accomplir. Tandis que les moines et les évêques tendaient à unir les différents groupes, en leur prêchant la charité, l'entente et le support mutuel, les princes temporels, par leur ambition et leur jalousie réciproque, tendaient, presque toujours, à entretenir les haines de races, les divisions et les rancunes.

En France et en Angleterre, pour ne parler que des deux pays dont je connais mieux l'histoire, il y a eu, sans doute, quelques sages gouvernants dont l'heureuse influence a beaucoup contribué à hâter la formation de l'unité nationale. Mais dans chaque pays, ils sont si peu nombreux qu'on pourrait facilement les compter sur les dix doigts. Et, si nous examinons attentivement l'œuvre de ces grands conducteurs de peuples, nous constatons que les plus sages d'entre eux, loin de chercher à imposer de force leur autorité, se bornèrent

à se rendre aux vœux et aux appels des populations qui demandaient à être protégées contre l'arbitraire des tyranneaux locaux.

Partout où l'autorité centrale se borna à protéger ainsi les populations, tout en respectant leurs us, coutumes et libertés locales, son influence fut heureuse, et, tout en étendant sa propre autorité, elle hâta la formation de l'unité nationale. Au contraire, partout où elle chercha à s'imposer de force, elle rencontra la plus sérieuse résistance; et, au lieu de hâter l'union, elle produisit une plus grande désunion.

Bien plus, l'unité nationale une fois faite, là où le pouvoir central devenu trop fort, et ne sachant pas borner ses propres ambitions, voulut imposer arbitrairement son autorité, au détriment des coutumes et des libertés locales, il produisit le trouble et la révolution. De cela, nous trouvons un exemple frappant en France. La révolution de la fin du XVIIIe siècle découla incontestablement de l'absolutisme inauguré par Louis XIV et continué par Louis XV. Les divers gouvernements qui, depuis, se sont succédé en France, ayant maintenu et même considérablement renforcé la centralisation de Louis XIV, le trouble et le malaise sont allés continuellement en s'aggravant dans tout le pays, jusqu'aux temps actuels. Car, il importe peu, pour qu'il soit néfaste, que l'absolutisme soit le fait d'un roi, d'un empereur ou d'un parlement. C'est dans ce dernier cas qu'il est peut-être le plus dangereux, parce qu'alors il est impersonnel et irresponsable.

D'un autre côté, si nous considérons l'influence des différentes nationalités les unes sur les autres, une constatation s'impose du premier coup à l'esprit de l'observateur. C'est que, là où l'envahisseur n'a pas cherché à tyranniser la population du pays envahi, en voulant se l'assimiler de force, mais, au contraire, s'est laissé lui-même assimiler par la population au milieu de laquelle il s'était établi — prenant au vaincu, pour la formation de l'unité nationale, plus qu'il ne lui donnait, — là, l'union des races s'est faite et a persisté. Ainsi ont fait les Francs dans les Gaules et les Normands en Angleterre.

Là, au contraire, où l'envahisseur a voulu tyranniser l'en-

vahi, en lui imposant de force ses propres mœurs, coutumes, lois et religion, l'union ne s'est faite nulle part; et, dans ces pays, après des siècles de tyrannie, nous trouvons les haines de race plus vivaces qu'aux premiers jours de l'invasion. Dans l'Europe occidentale, l'Irlande et la Pologne nous en offrent de frappants exemples. Et, si nous jetons les yeux sur l'Orient, nous voyons que les Turcs, malgré leur odieuse tyrannie, n'ont réussi à éliminer aucune des nationalités que, depuis des siècles, ils tiennent courbées sous leur insupportable joug. Dans la dernière moitié du XIXe siècle, les nations balkaniques ont réussi à s'affranchir; et les différentes nationalités qui s'agitent dans le reste de l'Empire sont aussi peu turques que jamais, même et surtout, celles qui ont fini par embrasser l'islamisme.

De là, il est permis de conclure que tout partisan de l'assimilation violente est un ennemi de la nation qu'il prétend servir et devrait être sévèrement châtié. Avis aux assimilateurs du Canada et des États-Unis.

La question des langues

On aura sans doute remarqué que, dans le chapitre précédent, en parlant de la formation des peuples, je n'ai point parlé de l'influence des langues. C'est que, de fait, les langues me semblent y avoir eu fort peu de part. Les gouvernants des siècles passés ont sans doute commis bien des fautes et se sont rendus coupables de bien des abus de pouvoir. Mais, au moins, ils semblent avoir été exempts de la manie moderne de vouloir empêcher les gens de parler la langue qui leur plaît.

Il n'y a que les prélats allemands du IXe et du Xe siècle, qui, désireux dès lors de "montrer qu'ils étaient là", voulurent empêcher les nations slaves de parler leur langue et firent un crime aux saints Cyrille et Méthode de prêcher l'Évangile en slavon. Ce qui n'empêcha nullement les Slaves de continuer à parler leur langue, sans s'occuper des prélats allemands. Le seul résultat de la tyrannie de ceux-ci fut de tenir

tous ces peuples éloignés de Rome et de les jeter dans les bras du schisme grec, quand les patriarches de Constantinople se séparèrent de l'église romaine.[1]

Par ailleurs, les langues, loin d'avoir servi à former les nations, me semblent, au contraire, s'être formées à mesure que les nations se développaient. Dans les différentes contrées qui avaient été soumises à la domination romaine, les peuples, selon leurs besoins et leurs natures propres, se formèrent des langues, toutes dérivées du latin, toutes évidemment sœurs, mais cependant si différentes: l'italien, en Italie, l'espagnol, en Espagne, le portugais, en Portugal. La France, elle, se paya le luxe de deux langues parallèles, l'une plus harmonieuse, l'autre plus forte, mais toutes deux également belles: la langue d'Oc, devenue le provençal, dans le Midi, et la langue d'Oïl, devenue le français moderne, dans le Nord, pendant que, dans la presqu'île armoricaine, les Bretons continuaient de se servir de leur vieille langue celtique et que, dans les montagnes des Pyrénées, les Basques gardaient le parler de leurs ancêtres. Cependant, au fond des Balkans, une petite colonie romaine, oubliée au milieu des peuplades slavonnes, tchèques et germaines, se faisait, elle aussi, sa langue, tirée du latin, qui est devenue la langue roumaine. Si j'en juge par les quelques phrases que j'en ai vu citées, c'est, de toutes les langues romanes, celle qui se rapproche le plus du français.

Un peu plus tard, de la combinaison du français, importé en Angleterre par les Normands, et de l'ancien idiome anglo-saxon se forma la langue anglaise. De leur côté, les différentes peuplades germaines, qui, encore aujourd'hui, sont loin de parler la même langue, combinaient leurs différents patois pour en tirer, vaille que vaille, l'allemand moderne.

Toutes ces différentes langues se formèrent et se propagèrent dans le peuple et par le peuple; chacune se répandit plus ou moins loin et plus ou moins vite, selon son mérite intrinsèque et selon qu'elle répondait mieux à la nature et aux besoins du peuple qui devait s'en servir. Les savants et les gouver-

[1] A cet exemple, il faut ajouter celui de l'Angleterre des Tudor, imposant la langue anglaise aux Gallois, comme seule langue officielles alors que le français-normand était encore la langue de la Cour et du parlement d'Angleterre,—ainsi que l'auteur le signale à la page suivante.

nants n'intervinrent en aucune façon pour imposer ou même favoriser l'expansion de l'une au détriment de l'autre. Et c'est fort heureux; car, sans cela, je crois bien qu'aujourd'hui les gens d'Europe n'auraient plus de langue du tout et que nous serions obligés de leur exporter du cris et du montagnais.

Les gouvernants et les savants de chaque nation, loin d'avoir cherché à imposer le langage national à ceux qui n'en voulaient pas, l'ont, au contraire, tenu en profond mépris et se sont opposés de toutes leurs forces à sa reconnaissance officielle.

Ceux qui connaissent l'histoire savent que les seigneurs anglais des XIVe, XVe et XVIe siècles dédaignaient la langue anglaise, qu'ils regardaient comme un jargon barbare, et refusaient de s'en servir. "Me prenez-vous pour un Anglo-Saxon?", répondaient-ils dédaigneusement, quand on avait le malheur de leur adresser la parole en anglais. Et, au moins jusqu'au XVIIIe siècle, avec des intermittences, le français fut la langue de la cour d'Angleterre.

Frédéric de Prusse, l'ami de Voltaire, avait le plus profond mépris pour la langue allemande. À grands frais, il faisait venir de Paris des professeurs pour les jeunes seigneurs de sa cour; il ne voulait accepter que des gens ne connaissant pas l'allemand et il leur faisait défense absolue d'essayer de l'apprendre, "de peur, disait-il, que la grossièreté de la langue allemande ne ternisse la délicatesse de *notre* belle langue". — Voyez-vous le Prussien qui voulait accaparer la langue française! — À sa cour, on ne parlait guère que français; ainsi en était-il, du reste, à la cour de presque tous les autres princes allemands et à celle de Catherine de Russie.

C'est ainsi que le français, étant la langue de presque toutes les cours européennes, devint tout naturellement la langue de la diplomatie. Le gouvernement français ne semble pas avoir fait le moindre effort pour arriver à ce résultat. Il s'y serait plutôt opposé. Car, si la langue française était en grand honneur parmi l'aristocratie des pays étrangers, elle était fort peu estimée par les savants du pays de France, qui ne voulaient, eux, parler que grec et latin.

Nonobstant le dédain des dirigeants de leurs pays respectifs, le français, l'anglais et l'allemand ont assez bien fait leur chemin dans le monde et y tiennent, à l'heure actuelle, une place assez importante. L'usage de l'une ou de l'autre de ces trois langues n'a même commencé à être sérieusement contesté que quand les gouvernements des trois pays ont voulu l'imposer. Mais, pour que des gouvernants émettent une aussi folle prétention, il nous faut arriver à l'âge de la contradiction et de l'absurde, où la tyrannie la plus insupportable a été dénommée liberté et où le recul aux théories les plus démoralisantes de l'antique barbarie a pris le nom de progrès et de civilisation: — au XIXe siècle, en un mot.

Comme cette expérience du "siècle des lumières" est très intéressante et a donné des résultats très curieux, je me propose de l'étudier un peu en détail, dans le chapitre suivant, dont pourront peut-être tirer profit les constructeurs de l'unité nationale du Canada, ceux du moins auxquels il reste encore un tout petit peu d'intelligence.

La coercition et les langues

Pendant le cours du XIXe siècle, les gouvernements de France, d'Allemagne et d'Angleterre ont, par des méthodes plus ou moins violentes, essayé d'établir l'unité de langage dans ces trois pays. Or, malgré la diversité des moyens dont ils se sont servis, ces trois gouvernements, non seulement n'ont pas réussi dans leur dessein, mais sont arrivés à des résultats diamétralement opposés à ceux qu'ils voulaient atteindre.

Il me semble que les échecs de ces trois gouvernements démontrent amplement l'inutilité et même le danger de toute tentative gouvernementale pour empêcher un groupe de population de parler la langue de ses pères.

Voyons d'abord la France. Nous avons déjà vu que, dans ce pays, outre le français, on parle basque, breton et provençal. Je ne connais pas comment les choses se sont passées, dans le détail, par rapport à la langue basque; mais il est bien certain que, par l'administration et l'école, le gouvernement français a cherché à l'ostraciser, comme il a fait du breton et du pro-

vençal. Il ne paraît pas qu'il y ait réussi beaucoup, puisque les Basques parlent encore leur langue, comme le faisaient leurs ancêtres il y a mille ans.

A l'Ouest du pays de France, dans la presqu'île armoricaine, le peuple breton parlait sa vieille langue celtique, alors que la langue française était encore en formation. Mais, à mesure que celle-ci se formait et se développait, elle gagnait peu à peu sur le breton. Cet envahissement de la Bretagne par la langue française commença bien longtemps avant la réunion du duché de Bretagne au royaume de France; puisque dès le XIVe siècle, dans les diocèses de Nantes, de Rennes et de Saint-Malo, on ne parlait que français et que le breton y était à peu près complètement inconnu. L'union du duché à la France, à la fin du XVe siècle, ne semble avoir ni accéléré ni ralenti ce mouvement, qui s'est continué jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, refoulant lentement le breton vers la côte et dans la presqu'île du Finistère. Puis, au commencement du XIXe siècle, le mouvement s'arrêta brusquement. Pendant tout le siècle dernier, le français n'a pas avancé d'une ligne. Au contraire, des paroisses dont la moitié de la population ne comprenait plus le breton à la fin du XVIIIe siècle, sont redevenues entièrement bretonnantes!

Bien plus, la langue bretonne, qui, depuis longtemps, avait cessé d'être une langue littéraire, parce que les Bretons instruits, même quand ils continuaient à comprendre et à parler leur langue maternelle, n'écrivaient guère qu'en français, est sortie de son long sommeil et, pendant le dernier quart de siècle dernier, a produit des œuvres littéraires vraiment remarquables. On a sorti de l'oubli les anciens poèmes et les anciennes légendes; des journaux et des revues ont été publiés en breton; des poèmes, des comédies, des tragédies, des ouvrages de littérature de tous genres ont été composés; des congrès ont été tenus, des sociétés littéraires se sont fondées. Bref, cette vieille langue semble plus vigoureuse qu'elle ne l'a jamais été.

Et tout cela est l'œuvre de l'administration française, qui a fait les Bretons s'attacher davantage à leur vieille langue, d'abord par sa manie de ne leur envoyer que des fonctionnaires

qui ne la comprenaient, ni ne la parlaient; puis, par l'ouverture d'écoles officielles où l'on n'enseignait que le français; écoles qui sont restées inutiles; soit parce que les enfants ne les fréquentaient pas, soit que, tout en les fréquentant, ils en tiraient peu de profits, l'enseignement étant donné dans une langue qu'ils ne comprenaient qu'imparfaitement.

Vers 1850, les Frères de l'Instruction chrétienne de Ploermel inaugurèrent le système des écoles bilingues, c'est-à-dire qu'ils se servirent du breton pour enseigner le français; et ces écoles seules donnèrent de bons résultats. C'était évidemment une méthode trop rationnelle pour que le gouvernement l'adoptât dans ses écoles officielles. Mais, du moins, il laissa faire dans les écoles libres.

Alors parut Combes 1er, l'Ineffable; vous savez, celui qui s'asseoit sur la loi quand la loi le gêne. Ce kaiser au petit pied, mécontent des Bretons pour diverses causes, s'avisa de leur défendre de parler leur langue à l'école, dans l'administration, à l'église (!!!) et généralement partout (vous voyez que le juge Lennox n'a rien inventé). L'effet de cet ukase fut épatant, comme dirait Clémenceau.

Il n'est pas nécessaire d'être grand psychologue pour deviner qu'il doit y avoir une certaine antipathie entre la partie bretonnante de la Bretagne et la partie où l'on ne parle que le français, la partie *gallaise*, comme on dit là-bas. Il y a vingt-cinq ans, un *Gallo* aurait certainement regardé comme un déshonneur d'apprendre le breton. Et il y a une soixantaine d'années, pendant une vacance du siège épiscopal de Vannes, un vicaire capitulaire ayant voulu imposer des cours obligatoires de breton au grand séminaire, on fut obligé de les supprimer bien vite pour ne pas voir tous les séminaristes du pays gallo quitter le séminaire. Or l'ukase Combes produisit cet incroyable résultat, que les étudiants de la partie française furent les premiers à demander l'établissement de cours de breton dans les collèges et les séminaires, et que, depuis, beaucoup les suivent. — Je crois que la circulaire Combes est à peu près tombée en désuétude. Sans cela, il n'y a aucun doute qu'avant longtemps on se remettrait à parler breton dans toute la Bretagne.

À l'autre extrémité de la France, dans la Provence, on peut constater un phénomène à peu près semblable. La langue d'oc, après avoir jeté un brillant éclat, à la fin du XVe et pendant les premières années du XVIe siècle, alors que la langue d'oïl était encore en pleine formation, avait fini par se faire complètement éclipser par celle-ci. L'éclat jeté par la littérature française au XVIIe siècle, joint à l'attirance de la cour de Versailles, fit que l'aristocratie du Midi dédaigna de plus en plus la langue d'oc, pour ne plus se servir que de la langue d'oïl, devenue la langue de la haute société dans toute la France. Si bien qu'à la fin du XVIIIe siècle, la langue d'oc, surnommée dédaigneusement provençal, n'était plus parlée que par le peuple des campagnes et les pauvres habitants des banlieues des villes du Midi.

Or, l'ostracisme dont le gouvernement a voulu frapper la langue provençale, en l'excluant de l'administration et de l'école, a eu, là aussi, pour résultat de réveiller la classe dirigeante du Midi. On s'est remis à étudier la langue d'oc et à l'écrire. Et la littérature provençale, comme la littérature bretonne, a repris vie dans les persécutions de l'administration française.

Leur amour pour leur langue maternelle n'empêche d'ailleurs ni les Basques, ni les Bretons, ni les Provençaux d'apprendre le français; et ce ne sont pas les écrivains bilingues qui font plus mauvaise figure dans les lettres françaises; témoin: Daudet, Brizeux, LeGoffic, etc. Leur bilinguisme ne les empêche point non plus d'aimer la France, et leur patriotisme égale au moins celui de certaines contrées du centre de la France, tristement renommées pour leur fécondité en antipatriotes et en sans-patrie.

Néanmoins, la prétention de Combes d'interdire l'usage de la langue bretonne eut pour résultat de faire beaucoup de Bretons remettre en question le traité par lequel la Bretagne avait été réunie à la France, à la fin du XVe siècle. De fait, ce traité est bien un traité d'union et non d'annexion; mais, depuis de longues années, personne n'y avait plus pensé. Preuve que le moyen le plus sûr de produire la désunion nationale, c'est de chercher à établir l'unité de langage.

L'assimilation linguistique est une bêtise historique et ce qui doit que pour elle est le plus souvent une langue-

La faillite de l'administration prussienne en Pologne, en Alsace-Lorraine et dans les duchés danois, nous fournit d'ailleurs une nouvelle preuve de cette vérité historique. Chacun sait, en effet, que malgré des années et des années de persécution organisée méthodiquement, à l'allemande, le gouvernement de Berlin n'a réussi à faire oublier leur langue ni aux Polonais, ni aux Danois, ni aux Alsaciens-Lorrains. La persécution brutale dirigée contre leur langue maternelle n'a servi qu'à leur rendre celle-ci plus chère et a contribué à leur faire trouver de plus en plus insupportable un joug auquel, sans cela, ils auraient peut-être fini par s'habituer.

Mais le pays où le problème a été le mieux posé, sous toutes ses faces, c'est la Grande-Bretagne. Là, nous trouvons d'abord Jersey et les Iles de la Manche, où le gouvernement anglais n'a jamais essayé de mettre aucun obstacle à l'enseignement ou à l'usage de la langue française. Jamais, non plus, on n'y a entendu parler de difficultés scolaires ou administratives d'aucune sorte.[1]

Dans le pays de Galles et en Écosse pendant tout le XIXe siècle, le gouvernement anglais a fait des efforts inouis pour abolir l'usage du breton et de l'écossais. À l'enseignement donné uniquement en anglais dans les écoles, il a joint toutes les tracasseries dont est capable une administration moderne. Mais, finalement, voyant qu'il n'aboutissait à rien et que, dans les écoles unilingues, les enfants sans oublier ni le breton, ni l'écossais, n'apprenaient pas l'anglais, il s'est décidé à les laisser parler librement leur langue maternelle et à adopter dans les écoles le système de l'enseignement bilingue, qui donne les meilleurs résultats. Demandez-en des nouvelles à Lloyd-George.

Mais, pour que même la démonstration par l'absurde ne manque pas à notre thèse, la tentative gouvernementale de faire oublier sa langue maternelle à tout un peuple a presque

[1] Des journaux récemment reçus de Jersey démontrent que les habitants des îles normandes sont obligés parfois de réclamer contre certains empiètements ou négligences de l'administration anglaise dans le domaine des langues. Néanmoins, on ne trouve là rien de comparable à la haine sauvage et stupide dont les Anglo-Canadiens poursuivent la langue française au Canada.

réussi dans le cas des Irlandais. Nous croyons que c'est un cas unique dans les annales de l'humanité; et à ce titre, il est curieux à examiner.

Donc, dans le cours du XIXe siècle, sous la pression de l'administration anglaise, la nation irlandaise, à peu près dans son entier, a abandonné l'usage de sa langue maternelle, pour se servir exclusivement de la langue anglaise. Cette réussite du gouvernement anglais, au point de vue de la langue, a-t-elle été un succès au point de vue de l'affermissement de l'unité nationale, qu'il avait en vue? Les Irlandais, en se mettant à parler anglais, sont-ils devenus plus attachés à la couronne britannique que les Gallois et les Écossais, qui ont conservé l'usage de leur langue maternelle? Il me semble qu'il est permis d'avoir quelques doutes à ce sujet. Le gouvernement anglais lui-même ne semble pas très fier de son succès; puisque quelques Irlandais manifestant actuellement le désir de rapprendre leur vieille langue celtique, il les laisse parfaitement libres de le faire. Il aurait peut-être été plus simple de ne pas les forcer à l'oublier.[1]

Le Canada avant la conquête anglaise

Autrefois, dans ce qui forme aujourd'hui le Canada, des tribus sauvages se promenaient, de l'est à l'ouest et du nord au sud. Leur idéal semble avoir consisté surtout à se piller, à se massacrer et à se détruire mutuellement, autant qu'elles en étaient capables. Avouons tout de suite que ce n'était pas ce qu'on peut imaginer de mieux en fait d'idéal politique et social.

Là dessus, au cours du XVIe siècle, les Français, remontant le Saint-Laurent, débarquèrent à Québec et à Montréal.

[1] L'enseignement de la langue irlandaise a fait d'étonnants progrès depuis deux ou trois ans. Les recherches faites par les patriotes irlandais qui ont organisé cet enseignement démontrent qu'il était resté beaucoup plus d'Irlandais parlant la langue nationale qu'on l'avait cru jusque-là. Ces constatations fortifient la thèse de l'auteur. Elles prouvent combien il est difficile de supprimer la langue d'un peuple. Il n'est pas un pays au monde où le conquérant s'est acharné à détruire la langue nationale avec une telle rage, une telle persévérance et un emploi aussi bien combiné de la force brutale et de la ruse.

Ils jouèrent bien aux sauvages quelques sales tours, que ceux-ci leur rendirent d'ailleurs avec usure. Mais, à part cela, les choses se passèrent aussi bien, et même beaucoup mieux, qu'elles n'ont l'habitude de se passer entre envahisseurs et envahis. Et même, avec un peu de bonne volonté, on peut dire que les difficultés du début vinrent de ce que Français et Sauvages ne se connaissaient pas et ne se comprenaient pas. Quelques années plus tard, les Français auraient certainement trouvé moyen d'aplanir les difficultés entre les Hurons, les Algonquins et les Iroquois, sans se mettre ceux-ci à dos comme ils le firent.

Quand, sous la conduite de La Verandrye et de ses fils, les Français s'en vinrent explorer les immenses plaines de l'Ouest et les forêts du Nord, ils avaient appris à connaître les Sauvages et savaient comment s'y prendre pour en venir à bout. La Vérandrye et ses compagnons conquirent la sympathie des Sauvages par leur courtoisie, leur loyauté et leur bonne humeur; ils surent ménager ce qu'il y avait de respectable dans les us et coutumes de ces pauvres nomades, auxquels ils inspirèrent l'amour de la langue française, en apprenant eux-mêmes les langues des différentes peuplades au milieu desquelles ils s'établissaient. De sorte que, bien vite, la langue française servit de langue de communication, même d'une tribu à l'autre.

L'amitié que toutes les tribus professaient pour les Français, sans arrêter complètement les guerres sanglantes et cruelles qu'elles se faisaient les unes aux autres, servit cependant à les rendre moins fréquentes, et l'intervention des Canadiens et surtout des Métis français mit souvent fin à des luttes séculaires. Nous en trouvons un exemple frappant dans le Nord de la Saskatchewan. Là, depuis des siècles, les tribus Dénés, dites montagnaises, soutenaient contre les Cris des bois et les Maskégons des luttes aussi acharnées et aussi impitoyables que celles soutenues par les Cris de prairie contre les Pieds-Noirs et par les Sauteux contre les Sioux.

Or, dès les premiers temps de l'établissement des Français sur la rivière Saskatchewan, qu'ils appelèrent rivière du Pas,— et je ne vois pas pourquoi on a changé ce nom en celui de

Saskatchewan, nom barbare, qui n'existe dans aucune langue, — dès les premiers temps de leur établissement, donc, La Vérandrye et ses compagnons, ayant contracté amitié avec les chefs Cris et Montagnais, les réunirent et leur firent conclure un traité de paix dont ils se portèrent eux-mêmes garants. A quelque temps de là, un parti de Cris, civilisés à la moderne et partisans du principe des chiffons de papier, surprenait un camp de Montagnais se reposant sans défiance sur la foi des traités et en massacrait tous les habitants, y compris deux Français qui se trouvaient là. Ce déplorable incident allait sans aucun doute rallumer la guerre entre les deux peuples, n'eût été l'intervention énergique du commandant français, qui, ayant fait saisir et exécuter les trois auteurs responsables de ce coup de main, fit comprendre aux Cris qu'on ne se jouait pas impunément d'une parole donnée au nom de la France et persuada aux Montagnais de se contenter du châtiment qu'il avait infligé à la perfidie de leurs ennemis. Depuis ce temps-là, la paix n'a pas été troublée entre les deux nations.

Cet acte de justice et d'énergie, dont la renommée se répandit rapidement dans toutes les tribus Dénés, étendit l'influence des Français jusqu'aux extrémités les plus reculées du Nord, et leur permit de s'établir sans difficultés parmi les différentes tribus des Mangeurs de Caribous, Castors, Plats côtés de Chiens, Loucheux, Peaux de Lièvres, etc..., jusqu'au fond de l'Athabaska et sur la rivière Mackenzie, qui, alors, ne s'appelait pas Mackenzie, naturellement. Les récits des anciens sauvages nous les montrent usant de leur influence pour réprimer l'humeur batailleuse et la naturelle férocité de ces diverses tribus, qui, bien que de commune origine Dené, n'en étaient pas moins en état d'hostilité continuelle les unes à l'égard des autres.

Bien plus, ces Canadiens, perdus au fond des forêts du Nord et dont la plupart n'avaient point vu de prêtre depuis leur départ de Québec, n'oublièrent point leur religion. Au milieu des Sauvages idolâtres, ils observaient fidèlement le repos dominical, l'abstinence du vendredi, les jeûnes du carême; ils faisaient leur prière, le matin et le soir et, bien souvent,

profitaient de l'étonnement que ces pratiques causaient aux Sauvages pour leur expliquer les principes élémentaires de la religion chrétienne. Par là, ils excitèrent d'abord leur curiosité, puis leur inspirèrent le désir de voir des prêtres venir les instruire plus à fond de la religion des Français. C'est cette influence des premiers Canadiens venus dans le Nord qui explique, en grande partie, la facilité avec laquelle les tribus Dénés embrassèrent la religion catholique, dès la venue des premiers missionnaires. L'amour de la France les avait amenés à l'amour de la religion catholique. Dans l'esprit des Sauvages, les idées de Français et de catholiques sont tellement unies que, dans la langue montagnaise: *Nare oltinen yatriye* signifie également: la langue française ou la religion catholique; de même que *Dhèottinen yatriye*, signifie: la langue anglaise ou la religion protestante, ou encore, la religion des blancs qui n'en ont point du tout. Car, si les Sauvages peuvent difficilement se figurer un Français qui ne soit pas bon catholique, ce qui est tout à l'honneur des premiers Français venus dans le pays, ils regardent, par contre, comme un phénomène tout à fait extraordinaire un Anglais qui respecte les principes de la morale et qui observe quelques pratiques religieuses; ce qui ne fait pas précisément l'éloge de la généralité des Anglais avec lesquels ils ont été en rapports jusqu'à ce jour.

Ces postes français, établis jusqu'aux extrémités les plus reculées du Nord, eurent donc une très grande et très heureuse influence sur les mœurs et la mentalité des Sauvages. Mais, ce n'en étaient pas moins des postes isolés, où les Français étaient très peu nombreux. Dans les immenses plaines qui forment aujourd'hui le Manitoba et la Saskatchewan, il semble que leurs établissements aient été plus denses. Là aussi ils se mêlèrent aux diverses tribus sauvages. Mais, dès la fin du XVIIIe siècle, leurs descendants, connus sous le nom de Métis ou de Bois-Brûlés, tout en ayant de nombreux représentants disséminés dans les diverses tribus, étaient assez nombreux pour former une nation distincte, sur les bords de la Rivière Rouge, au point d'intersection des territoires des Algonquins, des Cris, des Sauteux et des Sioux.

Il va sans dire que les établissements français étaient encore plus nombreux à l'est des grands lacs, dans ce qui forme

aujourd'hui le territoire de la province d'Ontario. S'il en est resté moins de traces, c'est que, ces territoires étant le point par où se produisaient toujours les invasions des Anglais de la Nouvelle-Angleterre, les établissements français y ont été détruits pour la plupart et que leurs occupants, moins éloignés de Québec que leurs frères de l'ouest, ont pu s'y replier plus facilement après la conquête anglaise, abandonnant les ruines de leurs établissements aux soi-disant loyalistes qui vinrent s'établir là après la révolte des colonies américaines, ainsi que nous le dirons dans le chapitre suivant. C'est ce qui explique l'apparente anomalie de la persistance de l'influence française dans l'Ouest séparé cependant de Québec par tout le territoire anglifié de l'Ontario.

Après la conquête

Après la cession du Canada à l'Angleterre, chacun connaît ce que, en dépit des clauses du traité, l'on tenta pour faire perdre aux Canadiens-français leur langue et leur religion. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que ces tentatives venaient moins de l'initiative du gouvernement de Londres que des suggestions et même de la pression exercée sur lui par les colons de la Nouvelle-Angleterre, qui, depuis le commencement des deux colonies, s'étaient toujours distingués par leur francophobie et leur intolérance religieuse. Heureusement, pour la tranquillité des Canadiens, quelques années après la cession leurs persécuteurs se révoltèrent contre l'Angleterre. Ils tâchèrent même d'entraîner le Canada dans leur révolte.

À ce moment, j'imagine que l'état d'esprit des Canadiens-français dût être singulièrement complexe. Leur annexion à l'Angleterre était trop récente pour qu'il pût être question d'une allégeance d'amour ou même de sympathie à la couronne britannique. Les guerres sanglantes, qui s'étaient terminées par leur défaite définitive, étaient trop récentes pour qu'elles n'aient pas laissé au fond de l'âme de tout Canadien un sentiment de rancune et un désir de vengeance. Se joindre aux révoltés de la Nouvelle-Angleterre et secouer le joug d'Albion

devait donc être pour eux une bien forte tentation. Mais, d'un autre côté, ces révoltés, c'étaient les *Bostonnais*, c'est-à-dire, ceux qui avaient toujours été leurs plus implacables ennemis, les bourreaux de leurs frères de l'Acadie, ceux qui, en somme, étaient responsables de la conquête du Canada par l'Angleterre. Secouer le joug britannique devait être bien tentant, pour les Canadiens-français de 1774, mais se joindre aux Bostonnais n'était pas très encourageant et se mettre à la merci des bourreaux de l'Acadie devait sembler une aventure assez dangereuse.

Les gouvernants de Londres eurent la sagesse de comprendre la situation et, se rendant compte des sentiments contradictoires qui s'agitaient dans l'esprit des Canadiens-français, ils en profitèrent pour les confirmer dans tous leurs droits, au point de vue de leur langue et de leur religion. Cette largeur de vue du gouvernement anglais, jointe aux sages conseils du clergé français, qui, dans ces délicates circonstances, ne cessa de prêcher la soumission à l'autorité légitimement établie, fit cesser les hésitations des Canadiens-français. Ils restèrent sourds aux propositions des révoltés; ils résistèrent même à l'appel de beaucoup de leurs anciens officiers, qui, retournés en France après la cession du Canada, avaient repassé les mers pour se venger de l'Angleterre en aidant les colons révoltés d'Amérique. C'est ainsi que l'amour de la la langue française et la fidélité aux principes de la religion catholique conservèrent le Canada à l'Angleterre.

Ce furent encore le même amour et les mêmes principes qui guidèrent les Canadiens-français, lorsque, quelques années plus tard, les troupes américaines envahirent le Canada. Cette fois, ils ne se contentèrent pas de rester passifs: ils se joignirent résolument à l'armée anglaise d'occupation pour repousser l'envahisseur. Sans eux, il est indubitable que le Canada aurait été conquis par les Etats-Unis dans ces deux occasions. Voilà des faits que messieurs les Orangistes feraient bien de se rappeler, ou d'apprendre, s'ils ne les savent pas, avant de crier au déloyalisme des Canadiens-français et au danger de la domination de Rome.

La révolte des colonies de la Nouvelle-Angleterre eut donc l'heureux résultat, d'une part, d'inspirer au gouvernement

anglais de traiter les Canadiens-français avec plus d'équité, et de l'autre, d'inspirer à ceux-ci un sincère loyalisme envers la couronne britannique. Mais elle eut, par contre, le fâcheux résultat d'imposer aux Canadiens-français un bien désagréable voisinage.

En effet, après la proclamation de l'indépendance américaine, beaucoup de colons de la Nouvelle-Angleterre, sous prétexte de loyalisme à la couronne d'Angleterre, vinrent s'établir au Canada. Ils se fixèrent surtout dans le Haut-Canada, où les établissements français avaient été ruinés pendant les dernières guerres; et, comme c'étaient surtout des établissements militaires, les Canadiens-français les avaient à peu près complètement abandonnés depuis la cession, ainsi que nous l'avons dit dans l'article précédent. De la sorte, entre le Bas-Canada et le lointain Nord-Ouest, il s'établit un barrage de population à peu près complètement anglaise, au milieu de laquelle il resta cependant toujours quelques centres de population française.

Or, parmi les nouveaux colons du Haut-Canada, quelques-uns étaient, sans doute, amenés là par un louable sentiment de loyalisme et de fidélité à leur roi. Mais la plupart étaient poussés par des sentiments beaucoup moins nobles. Les ambitions décues, les rancunes et les jalousies politiques, la nécessité de se mettre à l'abri de vengeances excitées par des actes plus ou moins avouables commis pendant les dix années que dura la guerre de l'indépendance américaine, tels furent incontestablement les motifs qui déterminèrent beaucoup des nouveaux immigrants à quitter le territoire de l'union américaine pour se fixer au Canada.

Quels que fussent d'ailleurs les motifs qui les déterminèrent à y venir, presque tous y arrivèrent avec l'ancien esprit bostonnais dans toute sa plénitude. *Bostonnais* ils étaient, *Bostonnais* ils sont restés, jusqu'à aujourd'hui.

Quelques États de l'union américaine gardent encore, eux aussi, de trop nombreuses traces de ce *Bostonnisme* étroit et rétrograde, dans leurs législations locales. Mais, d'abord, la fraternité d'armes avec les gentilshommes français pendant la guerre de l'Indépendance, puis la nécessité de s'instruire un

peu de ce qui se passe dans le reste du monde pour pouvoir entretenir des relations diplomatiques avec les nations étrangères, ont obligé les autorités fédérales des États-Unis à se départir un peu de cette étroitesse d'esprit.

Mais nos *Bostonnais* du Canada, cantonnés obstinément dans leur *Bostonnisme*, n'ont rien appris et ne veulent rien apprendre. Ils ne peuvent pas se persuader que le monde ait marché depuis le temps de la guerre de Cent ans ou des guerres de religion. Aussi, ne leur dites pas que nous sommes en 1916, que la France et l'Angleterre, étroitement alliées, combattent côte à côte le même ennemi, que depuis un siècle et demi les Franco-Canadiens sont, autant qu'eux-mêmes de loyaux sujets de la couronne britannique, ils vous répondront que nous sommes tout au plus au XVIe siècle, et que le "*Frenchman*" est toujours le seul et unique ennemi que tout bon Anglais doit s'efforcer de combattre et d'exterminer, par tous les moyens. En dehors de là, ils ne comprennent rien à la politique.

N'allez pas non plus vous aviser de leur insinuer que, en ce XXe siècle, la multiplicité des relations a rendu nécessaire la tolérance mutuelle au point de vue religieux; que le Pape ne possède plus qu'un pouvoir spirituel et moral, dont il ne se sert que pour promouvoir la paix et la bonne entente entre les diverses branches de la société, et qu'il ne peut par conséquent porter ombrage à aucun pouvoir politique: ils ne vous comprendront pas. Ils s'imaginent que le Pape est toujours Jules II, revêtu de sa cuirasse, et menace d'envahir le Canada à la tête d'une nombreuse armée. Combattre le papisme et la "*foreign domination*", c'est à cela que, pour eux, se réduit toute la question religieuse.

Avec cela, au point de vue de l'histoire et des connaissances générales, ils sont, naturellement, d'une ignorance à faire rougir le dernier écolier de la dernière école d'Angleterre ou de France, et d'une dureté d'entendement à rendre des points au plus boche des Boches de Poméranie. Aussi, n'essayez pas de leur faire comprendre que les choses peuvent se passer autrement ailleurs qu'elles ne se passent dans leur petit village ontarien, et n'en être pas plus mal pour cela: vous achèveriez

de perdre leur estime et ils vous tiendraient pour un "*short minded Frenchman*".

N'essayez pas non plus de leur faire comprendre que, dans un pays comme le Canada, il est du devoir de chacun de promouvoir l'union et la bonne entente entre les différentes races qui sont appelées à y vivre côte à côte: ils vous prendraient pour un révolutionnaire; le trouble et la discorde étant, d'après eux, le seul état normal d'une société bien organisée. Témoin, ce rédacteur de l'*Orange Sentinel* qui, ayant récemment découvert le Nouveau-Brunswick, s'aperçut avec horreur que les citoyens y vivaient en paix les uns avec les autres. Depuis ce temps-là, il cherche dans tout l'Ontario un *Bostonnais* de bonne volonté pour aller semer le trouble et la discorde dans ce pays arriéré.

Vous criez bien fort, Messieurs les Orangistes, que vous êtes plus loyaux à l'Angleterre que les Canadiens-français. Où faut-il aller chercher les preuves de votre loyalisme? Dans les vieilles rosses que vous avez si généreusement vendues aux officiers de la remonte canadienne, au commencement de la guerre? Dans l'empressement que vous mettez à faire des cent pour cent de profit sur toute commande militaire qui peut vous tomber entre les mains? Ou dans les cris de paon que vous poussez pour faire enrôler les Canadiens-français tout en restant tranquillement chez vous, selon votre bonne habitude? Pour savoir si les Canadiens-français font leur devoir ou ne le font pas, voyez-vous, il faudrait aller au front. Et, jusqu'ici, vous m'avez l'air d'éviter très soigneusement ces parages dangereux.

Je reconnais d'ailleurs que ce *Bostonnisme* étroit n'est pas général parmi la population de l'Ontario. Jusqu'à ces dernières années, les dirigeants de cette province avaient même eu l'intelligence de s'en affranchir à peu près complètement. Et, s'il n'a jamais cessé de bouillonner dans les bas-fonds de la population, parmi les représentants du pays il ne trouvait pour s'exprimer que la voix de quelques fanatiques isolés; il ne pouvait guère s'étaler que dans les colonnes du *Globe* et de l'*Empire*, et encore, à jets intermittents. Pour le trouver à l'état chronique, il fallait descendre dans les cavernes profondes où se rédige l'*Orange Sentinel*.

Mais, depuis quelque temps, il s'étale en colonnes baveuses, sur presque toutes les feuilles anglaises du pays; il domine dans les législatures de l'Ontario et du Manitoba, et le gouvernement fédéral lui-même en est sérieusement atteint. Ce qui n'est pas précisément un signe que l'union nationale est sur le point de devenir un fait accompli au Canada.

Dans l'Ouest

Dans l'extrême Ouest, la cession du Canada à l'Angleterre semble avoir produit beaucoup moins d'impression que dans l'Est. D'abord, la nouvelle dut mettre un peu plus d'un an avant d'arriver aux postes les plus éloignés. Et quand elle leur parvint, nos vieux coureurs de bois et de prairies, habitués aux fluctuations diverses de la lutte entre Français et Anglais, durent se dire que les choses finiraient bien par se remettre en état; que, probablement, les Français avaient déjà repris Québec et que, par conséquent, il n'y avait pas lieu de se troubler outre mesure.

Ils restèrent donc tranquillement là où ils se trouvaient. La seule chose qui les ennuya un peu fut que, ne recevant plus d'effets de commerce, ils ne pouvaient plus traiter les fourrures des sauvages. Mais ils comptaient si bien sur le retour prochain des Français qu'ils conseillèrent à leurs amis des bois de continuer à chasser et de garder leurs fourrures, jusqu'à ce que les Français reviennent les traiter.

Hélas! ce ne furent pas les Français qui revinrent: ce furent les gens de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui arrivèrent. Inutile de dire que nos vieux Canadiens, leurs enfants les Métis et leurs amis les Sauvages reçurent les nouveaux arrivés avec aussi peu de sympathie que possible. Cependant, faute de mieux, ils furent bien obligés de faire du commerce avec eux.

Mais, quelques années plus tard, une autre compagnie d'Anglais, formée pour faire concurrence à la première, dans la traite des fourrures, s'en vint, elle aussi, établir des comptoirs dans l'Ouest. C'était la Compagnie du Nord-Ouest, dont les actionnaires étaient aussi anglais que ceux de la Baie

d'Hudson. Mais ils eurent... l'habileté de savoir profiter des sympathies laissées dans le pays par les anciens traiteurs français. Ils présentèrent donc leur compagnie comme un établissement français, venant continuer la guerre aux Anglais. En conséquence, tout en mettant des Anglais à la tête des services principaux, ils n'envoyèrent dans l'Ouest, comme agents secondaires, que des Canadiens-français, et ils engagèrent tous les serviteurs des anciennes compagnies françaises qui, en grand nombre, étaient restés dans le pays après la dissolution de leurs anciennes maisons de commerce. Ce n'était peut-être pas très patriotique; mais, commercialement, c'était très habile.

Aussi, pendant tout le temps que dura la lutte entre les deux compagnies, pour tous les Sauvages et les Métis du Nord-Ouést, il ne fut jamais question d'une concurrence commerciale entre deux maisons rivales: c'était tout simplement la guerre entre les Français et les Anglais qui recommençait, après avoir cessé pendant quelques années. Et, naturellement, les sympathies des anciens amis des Français allaient à la compagnie du Nord-Ouest, qui, au cri de: Vive la France! faisait écharper les gens de la Baie d'Hudson avec autant de fureur qu'auraient pu le faire les Français les plus authentiques. Les partisans de cette dernière répondaient d'ailleurs en traitant tous les employés du Nord-Ouest comme s'ils avaient été de vulgaires *Frenchmen*. De part et d'autre, c'était, comme on le voit, du patriotisme à la *Bostonnaise*. Il se passa, du fait de ces deux compagnies anglaises, des scènes de sauvagerie comme il n'y en avait pas eu pendant toute la durée des guerres entre la France et l'Angleterre.

Finalement, les actionnaires des deux compagnies, constatant que toutes ces batailles, ces massacres et ces destructions produisaient un assez piètre résultat au point de vue financier, prirent le sage parti d'en venir à un arrangement. Elles se fondirent dans une seule compagnie qui, gardant le titre de Compagnie de la Baie d'Hudson, s'adjugea le monopole de la traite des fourrures et gouverna le pays, avec l'aide de chambres de notables qu'elle constitua dans les principaux

centres. Mais, bien que sous la juridiction de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont le siège central était à Londres, le pays n'en était pas moins considéré comme étant de langue française; et tous les employés de la compagnie comprenaient et parlaient, plus ou moins bien, le français. Il est vrai que la plus grande partie de ces employés venaient de l'Écosse, pays où l'on a, semble-t-il, moins de vénération pour l'unilinguisme que dans la province d'Ontario.

Les rares écoles qui furent établies dans le pays, le furent uniquement par les missionnaires catholiques, qui n'avaient pour les soutenir que ce qu'ils pouvaient tirer des privations qu'ils s'imposaient en ménageant les maigres ressources destinées à leur propre entretien. Ces écoles étaient naturellement toutes de langue française. Et si, autant qu'ils le pouvaient, les missionnaires y faisaient donner un cours d'anglais, ils le faisaient à leurs risques et périls et n'y étaient guère encouragés par les dirigeants de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Les choses étaient donc ainsi dans l'Ouest: les différents éléments de la population: anglais, français, métis, sauvages, vivaient en assez bon accord; et si, parfois, quelques difficultés s'élevaient entre eux, la question des langues n'y était pour rien. Chacun ayant le désir bien naturel de se faire comprendre de ses voisins, tâchait d'apprendre le plus de langues qu'il lui était possible. Mais la langue française, étant la plus généralement parlée, était regardée comme la langue officielle du pays.

Jusqu'à l'époque où s'établit la Confédération canadienne dans l'Est du Canada, c'est-à-dire, jusque vers 1867, les sauvages, encore presque tous païens, se montraient fort peu endurants à l'égard des étrangers brouillons qui voulaient venir essayer de les embêter. Et cela explique que, jusqu'à cette époque, nos voisins de l'Ontario se soient prudemment abstenus de visiter les plaines de l'Ouest. Mais alors, les missionnaires français, aidés de l'influence des Métis et des Canadiens-français établis dans le pays, ayant converti la plus grande partie des Sauvages, leur avaient inspiré une humeur un peu plus hospitalière à l'égard des étrangers, même quand ces étrangers n'étaient pas tout à fait aimables.

Donc, les promenades dans l'Ouest étant devenues un peu moins dangereuses, les gens d'Ontario commencèrent à y faire quelques voyages de découvertes. Et nos *Bostonnais* firent tout d'abord quatre constatations plus horrifiantes les unes que les autres. Ils s'aperçurent: 1o que la langue anglaise était loin d'être la langue dominante du pays; 2o que la majorité des habitants n'étaient que d'affreux papistes; 3o que les lois provinciales de l'Ontario n'étaient point en vigueur dans le pays; et enfin, 4o, que malgré tout cela, les gens vivaient en paix les uns avec les autres. Vous comprenez que, pour des *Bostonnais* qui se respectent, c'était un état de choses qui ne pouvait durer.

Ils commencèrent donc à crier à la "*French and Roman domination*"; ils voulurent déposséder les colons canadiens et métis des établissements qu'ils occupaient d'après les lois et coutumes du pays; ils demandèrent au gouvernement d'Ontario d'envoyer des arpenteurs pour les aider dans leur œuvre illégale et parfaitement révolutionnaire. Et le gouvernement d'Ontario, qui n'avait pas plus d'autorité dans le pays que le gouvernement chinois, envoya les arpenteurs demandés. Ils commirent toutes sortes d'exactions et d'actes arbitraires tout à fait illégaux. Ce fut là l'origine des troubles.

Je crois que, l'année dernière, le premier ministre actuel de l'Ontario déclarait à des journalistes que le gouvernement ontarien n'était jamais intervenu dans les affaires des autres provinces. Je l'engage à relire l'histoire *vraie* des troubles de la Rivière-Rouge. Il s'apercevra qu'en faisant cette déclaration, s'il a été sincère, il a oublié, ou grossièrement ignoré, une page importante de l'histoire de sa province.

Je dis l'histoire *vraie;* et je reconnais que pour un unilingue, il est bien difficile de la connaître. Car toutes les relations anglaises des événements de la Rivière-Rouge que j'ai pu me procurer pourraient s'intituler "légendes fantastiques" ou "contes à dormir debout"; mais aucune ne mérite le nom d'histoire. Pour trouver un truquage aussi complet et une falsification aussi éhontée de documents historiques, il nous faut arriver à l'exposé de l'invasion de la Belgique par les historiens allemands. Dans les deux cas, c'est la même bonne foi, le même souci de la vérité historique.

L'Ouest et la Confédération Canadienne

L'Ouest était une colonie britannique, où la couronne d'Angleterre exerçait sa suzeraineté par le moyen des officiers de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui se faisaient aider des notables dans l'administration du pays, ainsi que nous l'avons dit dans le chapitre précédent. La H. B. Co. faisait donc à peu près l'office d'un gouverneur royal dans les autres colonies. Depuis la disparition de la patriotique (?) compagnie anglaise du Nord-Ouest, personne dans le pays n'avait songé à mettre en doute la suzeraineté de la couronne britannique. Mais, d'un autre côté, il est également certain que ni le gouvernement du Haut ou du Bas-Canada, ni le gouvernement canadien au temps de l'Union, n'avait jamais eu aucune espèce de droit dans le pays. En 1867, lorsque les provinces de l'Est se constituèrent en confédération, l'Ouest ayant été laissé complètement en dehors de l'entente, ni le gouvernement fédéral, ni, à plus forte raison, celui de l'une quelconque des provinces confédérées, n'avait autorité sur les contrées de l'Ouest, qui restaient une colonie britannique, aussi étrangère au Dominion du Canada que l'est actuellement l'île de Terreneuve.

Or, la Compagnie de la Baie d'Hudson, voyant que le pays devenait difficile à gouverner, par suite des troubles causés par les agitateurs ontariens, donna sa démission de gouverneur du pays et vendit ses "droits" au gouvernement canadien. La compagnie fit là, assurément, une bonne affaire et elle empocha une bonne somme d'argent canadien. Que le gouvernement canadien ait également fait une bonne affaire, la chose me paraît plus douteuse. Car, s'il est facile de voir ce qu'il a payé, il est plus difficile de voir ce qu'il a acheté. La compagnie avait précieusement réservé toutes les terres qu'elle occupait réellement, c'est-à-dire, les seules qu'elle aurait pu vendre; car je ne suppose pas que la compagnie ait eu l'intention de vendre les terres occupées et exploitées par les colons, qui s'y étaient établis d'après les lois et les coutumes du pays. Elle n'a pas pu non plus avoir l'intention de vendre tous les habitants du pays, comme on fait d'un troupeau de

nègres dans l'Afrique centrale; les droits à la vie de ces anciens habitants devaient être nécessairement réservés. La conclusion qui se dégage de l'étude de cette transaction, c'est que la compagnie réserva tous les droits qu'elle possédait réellement et vendit ceux qu'elle n'avait pas.

Mais, quoi qu'il en soit de cette transaction avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, il est évident que l'Ouest ne pouvait entrer dans la Confédération canadienne sans qu'on établisse son "statut" comme province. Il fallait par conséquent des négociations et des arrangements entre le gouvernement d'Ottawa et les représentants autorisés des habitants de l'Ouest. Or, la H. B. Co. ayant donné sa démission de gouverneur, il n'y avait plus de gouvernement dans l'Ouest. Alors, *sur instructions venues de Londres*[1], les habitants de la Rivière Rouge et de l'Assiniboïa nommèrent des représentants: douze Anglais et douze Français, qui établirent un gouvernement provisoire, le gouvernement de Riel, qui, du jour de sa constitution, devint donc le seul gouvernement régulier et légitime de la colonie. Le principal but de ce gouvernement étant de traiter avec le gouvernement canadien des conditions de l'entrée de l'Ouest dans la confédération canadienne, le gouvernement d'Ottawa n'avait qu'à traiter avec lui, et les choses allaient se passer le plus normalement et le plus tranquillement du monde. Cela semble d'une simplicité enfantine.

Mais cela ne faisait point l'affaire des agents provocateurs des fanatiques de l'Ontario, qui, après avoir contribué à nommer le gouvernement provisoire et l'avoir reconnu, refusèrent de se soumettre à son autorité. Le gouvernement d'Ottawa, au lieu de traiter avec le gouvernement régulier du pays, ne voulut écouter que les agitateurs révolutionnaires; et sans plus ample informé, il prépara une expédition militaire pour aller leur porter secours et renverser un gouvernement régulièrement établi au nom de la reine d'Angleterre.

J'ai observé que mes contemporains canadiens, tant anglais que français, ont une difficulté extrême à se rendre

[1] Du gouvernement impérial ou des autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson ? Il y aurait là un intéressant point d'histoire à élucider. Il n'a jamais été parfaitement tiré au clair.

compte de la réalité des événements historiques. Concrétisons donc un peu les choses et supposons que les événements de la Rivière-Rouge, au lieu de se passer dans les pays lointains de l'Ouest et à une époque aussi perdue dans la nuit des temps que l'année 1870, se passent de nos jours, dans l'île de Terre-Neuve, qui, par rapport au Canada, se trouve exactement dans les mêmes conditions que l'Assiniboïa de cette époque.

Supposons donc que quelques douzaines d'habitants d'une des provinces maritimes, disons de la Nouvelle-Ecosse, s'en aillent faire du trouble à Terre-Neuve, en voulant y appliquer les lois de la Nouvelle-Écosse; qu'ils cherchent à déposséder de leurs biens les anciens habitants de l'Ile, et que, pour les aider dans leur œuvre, le gouvernement d'Halifax leur envoie une équipe d'arpenteurs. Là-dessus, le gouverneur de Terre-Neuve, fort ennuyé de la tournure, que prennent les choses, vend ses droits au gouvernement canadien et donne sa démission. Le premier ministre de Terre-Neuve et les membres de son cabinet disent alors au gouvernement canadien: C'est très bien; nous voulons bien entrer dans votre confédération; mais tout d'abord, discutons ensemble les conditions dans lesquelles nous y entrerons. Mais, le gouvernement canadien, sans tenir plus de compte des anciens habitants de l'île et de leur gouvernement que si l'île avait été déserte au moment où les agitateurs de la Nouvelle-Écosse y abordèrent, ne daigne même pas répondre aux avances du gouvernement terreneuvien et envoie un lieutenant-gouverneur pour gouverner l'île de la plus autocratique façon. Le premier ministre envoie ses gendarmes rencontrer le pseudo-gouverneur au quai de débarquement et le fait prier poliment de se rembarquer *illico;* car, pour le moment, il est tout ce qu'il y a de plus "undesirable". Là-dessus, le gouvernement canadien envoie une expédition militaire pour aller réduire les *rebelles* de Terre-Neuve. Ceux-ci, si l'envie leur en prenait, seraient parfaitement capables de jeter à la mer la dite expédition. Mais, pour ne pas se battre contre le drapeau britannique, ils se retirent devant les soldats; et le gouvernement canadien fait déclarer hors la loi le premier ministre de Terre-

Neuve et tous les membres de son conseil. Dites-moi, amis lecteurs, si demain les choses se passaient de la sorte à Terre-Neuve, lequel, du gouvernement canadien ou du gouvernement de Terre-Neuve, serait le rebelle et quel serait le révolutionnaire ?

Eh bien, dans toutes les suppositions précédentes, mettez la Rivière-Rouge à la place de Terre-Neuve; remplacez la Nouvelle-Écosse par l'Ontario; donnez le nom de Riel au premier ministre; et vous aurez l'histoire vraie et authentique de la *Rébellion* de la Rivière-Rouge; de la *légalité* de l'action du gouvernement fédéral et de la *légitimité* de l'intervention du gouvernement provincial d'Ontario dans une affaire qui ne le regardait nullement.

Je me trompe, cependant. Pour que le cas supposé de Terre-Neuve soit absolument semblable au cas trop réel de la Rivière-Rouge en 1870, il faudrait y ajouter la supposition d'une puissante flotte américaine croisant au large de Terre-Neuve, avec une nombreuse armée de débarquement, qui n'attend qu'un signal pour envahir l'Ile et la soustraire à la tyrannie britannique. Car tel fut le cas de la Rivière-Rouge, pendant tout le temps que durèrent les troubles.

Les Américains ne cessèrent d'exciter Riel et les Métis à se révolter franchement contre l'Angleterre. Ils comptaient si bien sur cette révolte, que leur armée se tenait prête à intervenir au premier appel du chef métis. Et, n'en déplaise à nos francophobes, si cet appel s'était produit, non seulement l'expédition de Wolseley ne serait pas revenue de son aventure mais pas un de ses soldats ne serait parvenu à la Rivière-Rouge. Lisez le récit qu'a fait de cette expédition le général Butler. Malgré toutes ses vantardises et sa haine de Riel, qu'on sent percer à chaque ligne, il est évident qu'il se demande pourquoi le chef métis n'a pas attaqué l'expédition dans sa marche, qui, même sans attaque, a été si pénible. Et, plutôt que de reconnaître franchement que cela seul démontre que Riel n'a jamais eu l'intention de combattre sérieusement, il en profite pour railler niaisement l'incompétence militaire du chef métis et de ses lieutenants. On a de la bonne foi ou on n'en a pas. Il est vrai qu'il serait un peu humiliant pour un

officier anglais d'avouer que cette expédition entreprise à si grand fracas était dirigée uniquement contre des fantômes, qui n'existaient que dans l'imagination des fanatiques d'Ontario et des membres du gouvernement canadien.

La vérité, c'est que Riel, chef du gouvernement régulier d'une colonie britannique, garda fidèlement son serment d'allégeance à la reine d'Angleterre et resta sourd aux appels des Américains; et cela, aux dépens de sa propre sûreté et de celle de ses plus fidèles partisans. Les conseils de Mgr Taché et du R. P. Lestang ne contribuèrent pas peu à le maintenir dans cette fidélité inébranlable à sa souveraine légitime. Ce fut encore sur leurs conseils, que, quand, malgré tout, les Américains voulurent envahir la colonie, il se joignit aux troupes anglaises pour les repousser. Pour l'en remercier, le gouvernement d'Ontario le fit condamner à mort, on se demande vraiment en vertu de quel droit; et le gouvernement fédéral crut faire preuve de clémence en commuant cette sentence illégale, en sentence d'exil.

Toute l'affaire fut d'ailleurs conduite avec une telle incohérence, que le gouvernement canadien, après avoir renversé, *manu militari*, le gouvernement régulier du pays, se trouva devant le néant, n'ayant personne avec qui traiter, et incapable par conséquent d'incorporer validement les territoires de l'Ouest. Il fut donc obligé de faire procéder à la constitution d'un nouveau gouvernement provisoire, moins régulier assurément que le précédent, afin de pouvoir traiter avec lui. Les arrangements qui furent faits avec le nouveau gouvernement furent d'ailleurs exactement les mêmes que ceux demandés par Riel et ses partisans. Alors ?... Il aurait peut-être été plus simple de les faire dès le commencement.

Vraiment, Georges Cartier et John Macdonald ont écrit là une page que leurs admirateurs, dont je suis, aimeraient autant ne pas trouver dans l'histoire de leur vie politique. Il est vrai qu'on peut dire, pour leur excuse, qu'ils s'occupaient là de choses dont ils ne connaissaient pas le premier mot. Mais des politiciens aussi avisés auraient peut-être dû s'informer et s'instruire avant d'agir. Et puis, il y eut dans leur conduite de tels manquements à la bonne foi et à la parole donnée, que même l'ignorance crasse ne peut les excuser.

Il semble d'ailleurs qu'ils aient posé là un précédent d'incohérence et d'absurdité que le gouvernement fédéral s'est cru obligé de suivre scrupuleusement depuis, à chaque fois qu'il a eu à s'occuper de l'Ouest.

Ne terminons pas ce chapitre sans dire que le principe des écoles séparées et l'usage officiel des deux langues furent solennellement inscrits dans les statuts constitutionnels de la nouvelle province, sur les pressantes instances des Anglais protestants du pays. Ils étaient alors la minorité. Quelques années après, s'étant aperçus qu'ils étaient devenus la majorité, ils s'empressèrent de nier ces droits à la nouvelle minorité. C'est ce qu'on appelle le *fair play*... bostonnais.

L'immigration

Après la constitution de la Confédération, il y avait donc, au Canada, les deux grandes nationalités, anglaise et française, dont les droits égaux étaient reconnus par l'acte constitutionnel, et, en plus, les restes des différentes tribus sauvages qui avaient été les maîtresses du Canada, avant la venue des blancs. Il est évident que le devoir des deux races civilisées était de s'entendre, de se respecter mutuellement et de se prêter main-forte dans l'œuvre de la civilisation des Sauvages. Si les deux races avaient su comprendre cela dès le commencement, nul doute que la formation de la nation canadienne serait maintenant un fait accompli.

Les Canadiens-français ont toujours été fidèles au pacte fédéral; ils ont toujours respecté au delà de leurs obligations les droits de la minorité anglaise, partout où ils se sont trouvés en majorité, comme à Québec et dans le Manitoba, au moment de l'entrée de cette province dans la Confédération. Mais, par contre, il faut reconnaître que les Anglo-Canadiens se sont toujours montrés chicaniers et qu'ils ont refusé à la population française ses droits les plus élémentaires, partout où leur nombre leur a permis de le faire, comme dans l'Ontario et dans le Manitoba, aussitôt que la majorité a changé de côté dans cette dernière province.

Cette humeur chicaneuse et insociable de l'élément anglais a donc considérablement retardé l'œuvre de l'unité nationale. Cependant, malgré les fanatiques, si les deux races avaient été laissées à elles-mêmes, par la force même des choses, cette unité aurait fini par se faire: la nation canadienne se serait constituée avec le caractère de nation anglo-française, les restes des anciennes tribus continuant, dans quelques coins, à se servir de leurs vieilles langues, monuments vénérables des anciens temps du Canada.

C'est sans doute pour éviter cet harmonieux résultat que, depuis vingt ans, nos gouvernants travaillent de toutes leurs forces à faire du Canada un babélique chaos. Et ici, dans notre bon pays du Canada, nous assistons à un spectacle pas banal du tout; je crois même qu'il est unique dans les annales de l'humanité. Aussi, si les résultats sont désagréables, la curiosité du spectacle en compense un peu les inconvénients, surtout pour un observateur de la bêtise humaine, comme moi.

Dans les siècles passés, il y a bien eu des invasions dans les autres pays. En parlant de la formation des nations européennes, j'ai même rappelé le fait que, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, les peuplades les plus diverses s'étaient jetées les unes sur les autres, mêlées et entremêlées dans un chaos indescriptible. Mais nulle part, cette invasion d'éléments étrangers et hérétogènes ne se fit sur la demande des gouvernants des pays envahis. Au contraire, ils firent tout ce qu'ils purent pour l'empêcher, et, s'ils durent la subir, ils ne la provoquèrent pas.

Mais, autant les gouvernants des autres pays ont fait d'efforts héroïques et consenti de cruels sacrifices pour essayer de repousser les invasions, autant nos gouvernants à nous se donnent de mal et dépensent des sommes fabuleuses pour provoquer l'invasion du pays par les hordes les plus hérétogènes, les moins faites pour s'entendre et les plus incapables de vivre pacifiquement à côté les unes des autres. Je vous avoue que c'est avec le plus complet ahurissement que je contemple le flot montant de cette immigration bariolée, dont nos politiciens ne cessent d'inonder nos régions de l'Ouest. Je me demanderais quel esprit de vertige anime nos gouver-

nants, si, les connaissant de longue date, je ne savais parfai tement qu'ils n'ont pas d'esprit du tout.

Des politiques avisés auraient reconnu *a priori* que tenter cette expérience, c'était courir à une aventure, pour le moins très risquée et très dangereuse. Mais, au moment où nos politiciens inaugurèrent leur politique d'immigration à outrance, c'était une stupidité sans excuse, puisqu'elle venait d'échouer piteusement chez nos voisins des États-Unis.

Ceux-ci, en effet, sans avoir jamais cherché à provoquer l'envahissement de leur pays par les étrangers, avaient cependant laissé leurs portes large ouvertes pour tous ceux qui voudraient y entrer. Or, précisément au moment où la politique d'immigration s'inaugurait au Canada, les hommes d'État des États-Unis s'apercevant que cette invasion d'éléments hérétogènes était dangereuse, et constatant qu'elle avait eu de mauvais résultats, se mettaient en devoir d'y couper court et fermaient les portes de leur pays à l'immigration étrangère.

Je ne suis assurément qu'un pauvre simpleton; car, je vous avoue que la seule conclusion que je tirai de là fut que ce qui avait eu de si mauvais résultats chez nos voisins n'avait guère de chances de produire de bons effets chez nous. Mais la logique des politiciens est, paraît-il, complètement différente de la vulgaire logique du bon sens. Toujours est-il que nos gouvernants tirèrent des événements une conclusion diamétralement opposée à la mienne et qu'ils se dirent: les États-Unis ne veulent plus de l'immigration qui a causé des désastres chez eux, donc c'est le temps d'en détourner le torrent sur le Canada.

Et, non seulement ouvrirent-ils toutes grandes les portes du pays, mais, par leurs agents d'immigration, par la presse, par les réclames de tout genre, par les promesses les plus alléchantes et souvent les plus fallacieuses, ils embrigadèrent tous les vagabonds, les rôdeurs, les gens sans feu ni lieu, et souvent sans foi ni loi, qu'ils purent recruter dans les cinq parties du monde et déversèrent tout cela sur le Canada. La seule chose qui m'étonne, c'est que, dans une immigration ainsi recrutée, il se soit trouvé un aussi grand nombre de

sujets recommandables. Mais nos gouvernants peuvent bien dire que, pour ceux-là, ils ne l'ont pas fait exprès.

Dans toute cette affaire de l'immigration, quel but se proposaient donc nos politiciens? — Oh! de grâce, ne les supposons pas plus malins qu'ils ne sont. Je suis persuadé que la plupart ne songèrent nullement aux résultats que tout cela pourrait avoir pour l'avenir du Canada. La vaine gloriole fut certainement le motif dirigeant des chefs de file. Ils voulaient que l'histoire enregistre leurs noms et que nos petits neveux y lisent avec admiration que: X. étant consul, et son parti occupant le pouvoir, la population du Canada augmenta de tant de millions; et que, sous ce mirobolant régime, les villes poussèrent comme des champignons sur toute la surface du pays. Et, se pavanant d'avance devant les regards ébahis des futurs gosses qui liront leurs exploits, ils refusèrent obstinément d'écouter les prophètes de malheur qui leur criaient casse-cou!

Il faut reconnaître que ceux-ci étaient d'ailleurs très peu nombreux. Sur cette question de l'immigration, presque tous les Canadiens semblent avoir été saisis du même vertige que leurs gouvernants. Et, même ici, dans l'Ouest, où les inconvénients de cette immigration indigeste étaient cependant plus apparents que dans le reste du pays, je sais par expérience qu'on était généralement très mal reçu, quand on voulait parler des dangers de cette politique.

Les financiers et les agioteurs du pays ont aussi poussé de toutes leurs forces à cette politique d'immigration. — Eux, au moins, me direz-vous, étaient mus par le désir de favoriser le progrès matériel, sinon moral, du pays. — Eux! Allons donc!... Vous ne les connaissez donc pas? — Ils se fichent de la prospérité du pays comme de leur première chemise. Ils ne voient que le tant par tête qu'ils reçoivent pour les troupeaux d'immigrants qu'ils font entrer au Canada; que les millions qu'ils pourront chiper dans la construction des divers chemins de fer, rendus nécessaires par le peuplement hâtif du pays, que les terres qu'ils se sont procurées pour rien et qu'ils pourront revendre avec du mille pour cent de profit; que les agiotages de toutes sortes qu'ils pourront tenter dans l'état

de trouble entretenu dans tout le pays par cette immigration insensée. — Après ? — Eh bien après ? Après eux, la fin du monde: ils ne s'occupent pas de l'avenir.

Au milieu de l'aveuglement des politiciens, de la cupidité inconsidérée des hommes d'affaires, je crois cependant que, dans toute cette histoire d'immigration, quelques-uns avaient un plan arrêté et poursuivaient un but. C'étaient nos Bostonnais francophobes. Pour la future incorporation des Territoires du Nord-Ouest dans la Confédération, ils ne voulaient plus se trouver en présence d'une majorité française, comme cela leur était arrivé lors de l'incorporation du Manitoba. Il leur parut donc très sage de noyer la population française de ces territoires dans le flot de l'immigration étrangère[1].

Instruits en histoire et en politique générale, comme on l'est généralement dans l'Ontario, la plupart s'imaginaient que partout où l'on ne parle pas français, on parle anglais, et que, en dehors de la France et de la province de Québec, tout le monde est protestant. Ils s'imaginaient donc que ces immigrants qui leur arrivaient des quatre points cardinaux allaient être un précieux renfort pour l'élément anglais protestant du pays. Grand a donc été leur désappointement, en constatant que la plupart de ces immigrés ne sont pas protestants du tout; qu'ils parlent encore moins anglais que ces affreux Franco-Canadiens et qu'ils n'ont pas d'esprit britannique pour deux sous.

Tout comique que soit leur étonnement, je sympathise bien sincèrement à leur déconvenue. Mais, croient-ils que le

[1] M. Smartt, sous-ministre de l'Intérieur dans le gouvernement dirigé par M. Laurier, a crûment exprimé ce dessein dans une interview à un journal de Liverpool, dont j'oublie le nom. J'en ai donné lecture à la Chambre des Communes.

J'ai suivi d'assez près, au parlement fédéral, le développement de cette politique d'immigration antifrançaise et anticanadienne pour attester que l'auteur a parfaitement saisi les motifs de ceux qui l'ont inaugurée. Le seul correctif que je serais tenter d'apporter à son analyse porterait sur la classification des motifs. La cupidité est le premier et le principal: un grand nombre de ministres, de sénateurs et de députés sont personnellement intéressés dans toutes les entreprises qui bénéficient de l'importation à outrance du bétail humain. Le motif de francophobie vient ensuite et celui de vaine gloriole, en troisième lieu et bien loin derrière les autres. Si l'auteur lui a donné la première place, c'est que c'est celui que les politiciens ont le plus affiché afin de mieux cacher leurs véritables desseins et séduire le populo par l'apparat des gros chiffres.

meilleur moyen de réparer leurs sottises passées soit de continuer à en commettre de nouvelles?

L'imbroglio scolaire

Par leur absurde politique d'immigration, nos intelligents gouvernants ayant fait du Canada une vraie Babel, où ils ont rassemblé côté à côte les races les plus disparates et les moins faites pour s'entendre et se comprendre, ils sont tombés dans le plus profond étonnement en constatant que leur œuvre n'est pas tout ce qu'on peut rêver de mieux, en fait d'harmonie et de sympathie réciproque.

Devant ce ramassis disparate, des hommes d'État véritables auraient été bien embarrassés et auraient regardé comme absolument impossible la tâche d'en faire subitement une nation unie et homogène: "Il faut y aller doucement, et laisser faire le temps", n'auraient-ils pas manqué de dire... Mais, nos grrrands politiciens du Canada ne s'embarrassent pas pour si peu et ne sont pas gens à jeter, comme cela, le manche après la cognée: "Ces gens-là ne comprennent rien aux institutions britanniques, et n'ont pas l'esprit canadien du tout", se sont-ils dit, en contemplant la bigarrure de leurs troupeaux d'immigrants: "Qu'à cela ne tienne: obligeons-les d'apprendre l'anglais et d'oublier leurs différentes langues maternelles. Après cela, ils seront d'aussi bons Canadiens que nous et se pâmeront d'admiration devant les libres institutions britanniques." — Et, sans plus délibérer, sur le gâchis de l'immigration, nos gouvernants ont greffé l'"imbroglio scolaire".

Toute cette question scolaire, telle que posée actuellement au Canada s'agite autour du faux principe de l'éducation d'État, de la confusion entre l'instruction et l'éducation et de la fausse impression où sont nos concitoyens anglais que, pour être un bon et loyal sujet britannique, il faut parler anglais et que, du moment que l'on parle anglais, on admire et on comprend nécessairement les institutions anglaises. Plus loin, nous disposerons de cette fausse impression des Anglo-Canadiens. Pour l'instant, contentons-nous du faux

principe et de la confusion d'idées, bases de l'imbroglio scolaire.

"L'État maître d'école; et seul maître d'école autorisé." — C'est une idée qui n'était jamais venue à l'esprit d'aucun homme sensé, dans les siècles passés. Comme à peu près toutes les autres bêtises modernes, cette absurdité nous vient d'Allemagne et a été inventée par le caporalisme prussien, au commencement de la seconde moitié du XIXe siècle.

Ne me dites pas qu'avant les Prussiens, Napoléon avait inventé l'enseignement d'État. Napoléon n'a jamais établi l'enseignement d'État tel qu'on l'entend et le pratique actuellement. Il avait établi un corps d'enseignement universitaire qui se recrutant en dehors de l'État, devait distribuer l'enseignement secondaire et supérieur, sans que l'État, comme corps politique, ait rien à voir dans ses méthodes et ses programmes. S'il lui accorda le monopole, ce fut pour éviter les chicanes et les jalousies entre les différents corps enseignants. Et ce fut une des nombreuses erreurs de ce grand génie de ne pas comprendre que, si les jalousies d'école à école sont déplorables, l'émulation qui en résulte compense amplement les inconvénients qui en découlent. — Mais, il n'a jamais eu l'intention de faire de l'Université de France l'instrument politique qu'elle est devenue de nos jours. Surtout, jamais l'idée ne lui vint d'étendre son monopole à l'école primaire.

Ça, c'est bien l'œuvre du gouvernement prussien, qui, depuis le temps du Grand Frédéric, cherche à transformer ses États en une vaste caserne et qui a découvert que le meilleur moyen de parvenir à son but, c'est de commencer l'encasernement dès le bas-âge. Les gosses enrégimentés à l'école, habitués à obéir aveuglément aux ordres d'un maître, qui est lui-même dirigé dans ses moindres faits et gestes par des supérieurs qui sont mus directement par le grand *Boss* de Berlin: tel est l'idéal de l'éducation, pour préparer de parfaits automates pour les officiers et sous-officiers boches; puis, des rouages bien coulants pour la machine administrative, commerciale et industrielle allemande. Quand on visite une ville d'Allemagne, à la vue des nombreuses ordonnances,

défenses et prohibitions qui réglementent les moindres détails de la vie quotidienne, on a l'impression de se trouver dans une caserne au règlement sévère, beaucoup plus que dans une cité où les citoyens vaquent librement à leurs affaires. Les rouages de la machine allemande sont nombreux et compliqués; mais tous s'emboîtent parfaitement les uns dans les autres; et le levier régulateur de toute la machine est entre les mains du kaiser. L'enfant entre dans l'engrenage en entrant à l'école et il n'en sort plus qu'à sa mort.

Le parti socialiste allemand n'est lui-même qu'un des rouages de la machine: il remplit tout simplement le rôle de soupape de sûreté ou d'exutoire et reste parfaitement soumis au contrôle de l'ingénieur en chef. Les tigres révolutionnaires allemands sont des tigres bien domestiqués et parfaitement dressés qui s'aplatissent aussitôt que le dompteur lève sa cravache: leurs terribles rugissements n'ont pour but que d'étendre la réputation de la ménagerie et de faire tomber dans les pièges de leur barnum les naïfs tigres sauvages des pays étrangers.

L'école d'État, obligatoire, est l'usine nécessaire pour la préparation des différents rouages de cette machine compliquée. Et, il faut reconnaître qu'en Allemagne, cette école a réussi... à produire ce que le gouvernement prussien voulait lui faire produire: c'est-à-dire, à former cet immense troupeau de brutes sans conscience, agissant comme des automates, entre les mains de chefs sans scrupules. Si vous voulez savoir ce que peut produire l'école obligatoire à rendement complet, regardez les brutes qui ont envahi la Belgique, le nord de la France, la Pologne et la Serbie.

Dans tous les autres pays, où l'on a voulu établir l'école obligatoire à la prussienne, mais sans en faire le premier engrenage de la caporalisation générale de la nation, la faillite a été complète. En France et aux États-Unis, même les esprits les plus engoués du système commencent à en revenir, en constatant ses piteux résultats.

C'est que l'instruction sans l'éducation se réduit à une pure opération de dressage. Or, pour que le dressage soit utile, il faut que l'animal, une fois dressé, soit maintenu en main par

son dresseur; sans cela, il retourne à l'état sauvage; et, s'il lui prend fantaisie de se servir des trucs qu'on lui a enseignés, il s'en servira pour mal faire et sera beaucoup plus dangereux que s'il était resté à son état sauvage naturel. Voilà pourquoi les Allemands, après avoir dressé leurs petits animaux, les embrigadent, pour le reste de leur vie, dans les solides rouages de l'administration allemande. Mais, dans les autres pays, le jeune homme, au sortir du dressage de l'école de l'État, se trouve livré à lui-même. Et, comme sa volonté n'a pas été formée par les délicates opérations d'une bonne éducation, il ne sait que faire; et s'il veut se servir de son instruction, il y a fort à craindre que ce soit pour mal faire... De là, le grand nombre des déclassés, des inutiles et des révolutionnaires qui sortent des écoles de l'État, dans tous les pays.

Car, si l'État peut, à la rigueur, donner l'instruction, il lui est absolument impossible de donner l'éducation: ce n'est pas de sa compétence. Ses méthodes nécessairement rigides et sans souplesse, convenables pour diriger des adultes, ne peuvent que détruire ou fausser les ressorts des jeunes volontés qu'elles prétendraient former.

L'éducation doit être basée sur les principes de la religion et réglée par les lois de la morale. Or, inculquer ces principes et habituer à l'observance de ces lois, c'est l'œuvre conjointe de la famille et de l'Église. Et voilà pourquoi ces deux doivent avoir la haute main sur l'école. L'État peut et doit aider et favoriser leur œuvre; mais, sous peine de rendre inutile et nuisible tout le travail scolaire, il ne doit pas prendre la première place à l'école... à moins qu'à l'exemple de la Prusse, il ne veuille faire de l'école une simple porte de caserne.

Mais, regardez donc un peu la collection des bonshommes que nous envoyons aux différentes législatures provinciales du Canada: et dites-moi si vous croyez que ces gens-là ont une compétence quelconque pour édicter des règlements d'éducation, ou même de simple instruction. Quand ces "nus-nus" dont la plupart auraient besoin d'aller eux-mêmes à l'école pour apprendre l'orthographe auront mis en commun leurs nullités respectives, comment voulez-vous que de la somme de tous ces zéros résulte cette autorité "infailliblement compé-

tente" en matière scolaire, dont les magistrats ontariens se plaisent à gratifier la législature de leur province? Pour le prétendre, il faut, non seulement faire abstraction de toutes les lois divines et humaines, mais encore chasser de son esprit les derniers vestiges du plus vulgaire bon sens.

Aussi nos fameux éducateurs législatifs commencent-ils par se mettre en révolte ouverte contre le principe fondamental et élémentaire de toute éducation, qui consiste à faire l'enfant s'élever peu à peu du connu à l'inconnu. — Nos législateurs, eux, veulent absolument que tous les enfants canadiens qui n'ont pas eu le bonheur de naître anglophones, partent de l'inconnu pour... oublier ce qu'ils connaissaient auparavant.

Mais, il ne faut pas trop leur en vouloir. Que voulez-vous? Ils sont subjectivistes à outrance. Je ne sais s'ils font du subjectivisme, comme monsieur Jourdain faisait de la prose, sans le savoir; mais, une chose certaine, c'est que sous ce rapport, ils pourraient rendre des points au vieux Kant lui-même. Ils sont absolument incapables de comprendre qu'on puisse avoir une mentalité et une manière de voir différentes des leurs. Or, comme ils sont unilingues ils ne comprennent naturellement rien ni à l'histoire, ni à la géographie, ni à l'arithmétique, ni à une science quelconque, si on la leur expose en une langue autre que l'anglais. D'où ils concluent, de la meilleure foi du monde, que tous ceux qui ignorent l'anglais ne peuvent connaître aucune science et sont des êtres bien malheureux et inutiles pour la société.

Scrutez les articles publiés sur la question scolaire par la presse anglaise du pays, et vous verrez que presque tous partent de ce fond niais de naïveté subjectiviste. C'est même ce qui fait le plus bel ornement des considérants d'un des jugements rendus par la Cour supérieure de l'Ontario, dans la cause des écoles d'Ottawa. Ces gens-là s'imaginent tout simplement que l'anglais est le langage naturel de tous les hommes, et même des animaux.

Un jour, un Anglais me demanda si je ne pensais pas qu'un Canadien de notre voisinage était fou. — Je ne m'en suis jamais aperçu, répondis-je. — Imaginez-vous, continua-t-il, que ce *fellow*, parle en français à ses chevaux, "*and I ask*

you if a d...d horse can understand French when, myself, I cannot understand it?"

Une autre fois, j'ai bien intrigué un autre de mes bons amis anglais. — Je m'étais amusé à apprendre les quatres opérations de l'arithmétique à quelques jeunes Montagnais qui hivernaient avec moi. Mon Anglais l'ayant su, me demanda en quelle langue je les instruisais. — Mais, en montagnais, répondis-je... *"In the name of the D...! How can you teach them to count in chippeweyan? It is impossible!"* — Pour le convaincre de la possibilité de la chose, je dus le faire assister à une de nos leçons. Et je n'ai jamais vu un ahurissement comparable à celui de notre homme, quand il constata que ces sons incompréhensibles pour lui se résolvaient en honnêtes chiffres aussi exacts que s'ils avaient été calculés en anglais.

Depuis ce jour-là, il a toujours cru que j'étais une espèce de sorcier.

Si quelqu'un pouvait persuader les Anglo-Canadiens qu'on peut s'instruire parfaitement dans une autre langue, aussi bien qu'en anglais, celui-là aurait fait beaucoup pour la solution de l'imbroglio scolaire.

Le grand danger pour le Canada

Le babélique chaos dans lequel on a transformé le Canada ne présente assurément pas l'aspect d'une nation unie et homogène. Mais, avant de commencer la politique d'immigration, on aurait dû prévoir que c'est ce qui était pour arriver; ce n'était pas si difficile à deviner. Et maintenant, que voulez-vous, messieurs les gouvernants? Vous avez fait une folie: il vous faut en subir les conséquences. Car, comme toutes les autres bêtises humaines, celle-ci a été beaucoup plus aisée à commettre qu'elle n'est à réparer.

Vous avez beau dire que, de tout cela, vous voulez faire une nation, je vous réponds, avec le bon sens et l'histoire, qu'on ne fait pas une nation comme un tailleur fabrique une culotte: il y faut beaucoup plus de temps et de soins. Et, vous connaissant comme je vous connais, je crois que le moins vous vous

en mêlerez, le mieux ce sera pour la future nation canadienne. Et puis, pourquoi tant vous presser? Jouissez donc un peu de la belle bouillabaisse que vous nous avez faite. Elle n'est pas très ragoûtante, je l'avoue. Mais, enfin, je ne vois pas qu'il y ait si grand péril en la demeure. Ces groupes disparates d'hommes ne font, pour le moment, courir aucun danger sérieux, ni à la suzeraineté de la Grande-Bretagne, ni à l'entité nationale du Canada. Aucun d'eux n'est assez fort pour cela; et tous sont trop éloignés de leur patrie d'origine pour en provoquer une intervention dangereuse.

Il n'y a en réalité qu'un seul danger imminent pour le Canada: c'est que les groupes disparates d'immigrants apprennent trop vite l'anglais. De grâce, ne tombez pas en syncope au premier énoncé de cette énormité. Mais, veuillez bien sortir un peu de votre subjectivisme et considérer les choses dans leur réalité objective.

Le Canada, lui, n'est pas un être subjectif, existant dans les nuages. C'est une réalité tout à fait objective; et, bien qu'entouré d'eau de trois côtés, il est cependant relié au continent américain par une de ses frontières; et il ne me semble guère possible de traiter utilement des affaires du Canada si l'on ne veut tenir aucun compte de ce qui se passe au-delà de cette frontière. La ligne 45e (ou 49e) ne passe cependant pas si loin de leur pays, que nos utopistes de l'Ontario et du Manitoba ne peuvent avoir au moins un vague soupçon de son existence. Je m'étonne qu'ils ne veuillent pas en tenir compte et qu'ils s'obstinent à parler, à agir et à écrire, comme si elle n'existait pas. J'ai assurément une très haute opinion de l'énormité de leur bêtise. Mais, quand même, pour qu'elle suffise à expliquer toute leur conduite, elle devrait atteindre une taille si phénoménale que je me prends à douter de la réalité de leur loyalisme à l'Angleterre.

En arrière de la ligne 45e ou 49e, il y a une grande nation, de composition à peu près aussi cosmopolite que le Canada, mais dont la langue officielle est l'anglais. L'intérêt de l'Angleterre comme suzeraine est, évidemment, de tenir ses sujets du Canada aussi séparés que possible de la puissante nation voisine. Et quel homme de bon sens osera prétendre

que pour attacher à l'Angleterre tous ces immigrés, dont la plupart n'ont pas la moindre idée des institutions britanniques, le meilleur moyen soit de leur susciter toutes sortes de difficultés dans l'usage de leur langue maternelle, et de les obliger *per fas et nefas* à apprendre la langue qui est parlée de l'autre côté de la frontière voisine? Est-ce que tous ces étrangers, aussitôt qu'ils vont pouvoir parler convenablement l'anglais, ne vont pas se tourner *nécessairement* du côté des États-Unis qui sont tout proche, plutôt que du côté de l'Angleterre, qui est si loin?

En parlant de la coercition, par rapport aux langues, dans les pays d'Europe, nous avons vu que la tentative faite par Combes d'empêcher les Bretons de parler leur langue avait eu pour résultat de réveiller en Bretagne les vieilles tendances séparatistes, qui étaient mortes et enterrées depuis des siècles et que tous les efforts du gouvernement prussien pour germaniser les Polonais, les Danois et les Alsaciens-Lorrains, n'avaient fait que les rendre plus hostiles à l'Allemagne. Au Canada, les mêmes causes produiront nécessairement les mêmes effets; et toute tentative pour obliger un groupe d'étrangers à apprendre l'anglais l'éloignera de l'Angleterre, au lieu de le lui rallier.

Ces entreprises contre la langue maternelle d'un groupe quelconque, toujours injustes, aboutissent donc fatalement à un lamentable fiasco. Mais, dans les autres pays où on les a tentées, elles s'expliquaient, si elles ne se justifiaient pas, par les apparentes exigences de la politique; exigences dont il n'existe même pas l'ombre au Canada, bien au contraire.

Car, supposons qu'on ne parle français qu'en Lorraine et dans la province de Québec, et que la France soit, comme l'Allemagne, un pays de langue allemande. Croyez-vous qu'après la conquête de 1870, Bismarck et ses successeurs auraient fait tant d'efforts pour empêcher les Lorrains de parler français et les obliger à apprendre l'allemand? — Oh! que nenni! Le vieux Bismarck était une canaille, mais ce n'était point un fou; et quand il se trompait, il ne le faisait pas exprès. Plutôt que de faciliter les relations entre le pays conquis et ses anciens possesseurs, il aurait sacrifié, sans scrupules, l'unité de langage de l'Empire allemand et, que cela fasse ou non

l'affaire de ses fonctionnaires, la seule langue officiellement reconnue en Lorraine aurait été le français.

Or, ce qui n'est qu'une supposition imaginaire pour l'Alsace-Lorraine, est une réalité très existante pour le Canada. Nous avons ici un tas de gens de nationalités, de mœurs et de mentalité fort diverses et qui n'ont aucune raison pour être particulièrement attachés ni à l'Angleterre, ni au Canada. La communauté d'intérêts et la parité de genre de vie les portent, au contraire, vers la grande république américaine; la seule barrière réelle qui s'oppose à leur identification avec celle-ci, c'est la différence de langage. Et voilà que nos grands hommes se mettent à rompre cette barrière, en obligeant les étrangers du Canada à apprendre la langue des Etats-Unis.

Oui, je sais bien: nos Anglo-Canadiens, eux, ne parlent qu'anglais et sont quand même fidèles à l'Angleterre. Alors, pourquoi n'en serait-il pas de même des autres races? Mais, encore une fois, messieurs, soyez donc "pratiques" et rendez-vous compte que les étrangers n'ont aucune de vos raisons pour aimer l'Angleterre et admirer les institutions britanniques. On peut parfaitement admirer les institutions britanniques et aimer l'Angleterre, sans parler l'anglais. Mais, si quelqu'un n'aime pas l'Angleterre d'avance, ôtez-vous de l'esprit l'illusion que ce sera en le faisant apprendre l'anglais que vous allez lui faire pousser cet amour; la plupart du temps, ce sera le juste contraire.—Ainsi, moi: j'étais un admirateur passionné des institutions britanniques, avant d'avoir appris l'anglais.—Et depuis?... Depuis... Ah! dame, vous comprenez, depuis j'ai lu les journaux anglais du Canada.... Alors!...

Mais, que nos utopistes regardent donc un peu ce qui se passe dans le monde. L'Angleterre a-t-elle gagné l'amour des Irlandais en les obligeant à parler anglais?... Tout simplement, elle les a fait sympathiser avec les États-Unis d'Amérique. Or, prenez une mappemonde et vous constaterez que l'Irlande est beaucoup plus éloignée des États-Unis que le Canada. Et par conséquent, le phénomène irlandais se reproduira *a fortiori* ici, et tout étranger anglifié est un partisan acquis à la cause de l'annexion du Canada aux États-Unis.—Ce ne sont pas là de vagues théories subjectivistes; ce sont des réalités bien objectives, que l'on peut constater tous les jours...

Le vote de l'Ouest aux dernières élections fédérales n'a-t-il rien dit à nos gouvernants? Se sont-ils imaginés que c'était pour les beaux yeux de Laurier que les colons de l'Ouest avaient donné une si forte majorité à la politique de réciprocité?

Parmi les anglophones du Canada, beaucoup viennent des États-Unis. Et, il n'y a pas à se faire illusion: tous ceux-là sont restés Américains de cœur; ils ne soupirent qu'après l'entrée du Canada dans l'Union américaine... Il serait peut-être imprudent de leur adjoindre tous les étrangers.

Et les Irlandais? — Pour obtenir de bonnes *jobs*, et avoir le droit d'embêter les Canadiens-français, ils crient leur loyalisme bien fort... aussi longtemps qu'ils restent de ce côté-ci des lignes. Mais, comme chaque fois qu'il leur arrive de franchir la 45e, ils entonnent une antienne toute différente, je crois qu'il faudrait être bien naïf pour s'imaginer que l'annexion du Canada aux États-Unis les ferait mourir de désespoir.

Quant aux Anglais proprement dits, ceux qui sont nés en Angleterre sont certainement loyaux à la couronne et je les crois capables de se résoudre à de pénibles sacrifices pour garder leur allégeance à l'Angleterre. — Quant à ceux qui sont nés au Canada ? ? ? — Ils se proclament, et se croient peut-être, plus "loyaux" que tous les autres. Mais, de fait, d'ores et déjà, ils sont beaucoup plus Américains qu'Anglais. Les mœurs de l'Ontario et des provinces de l'Ouest sont américaines; les usages sociaux sont tous américains; les idées sont les idées américaines; les législations provinciales sont calquées sur celles des États de l'Union, beaucoup plus que sur la législation anglaise; le *Toronto lingo* n'est qu'un jargon américain, qui sonne plus étrangement dans les rues de Londres que le *Quebec patois* dans les rues de Paris.

L'impérialisme de ces gens-là, et leur furieux loyalisme, ne me rassurent qu'à moitié. Car, je me rappelle que Georges Washington et ses lieutenants étaient d'aussi fanatiques *Britishers*, quelques mois avant de se révolter contre l'Angleterre pour ne pas payer des taxes dont l'"Empire" avait cependant bien besoin dans le moment. Aussi je ne crois pas faire de jugement téméraire en croyant que, le jour où l'an-

nexion du Canada aux États-Unis favorisera leurs intérêts personnels, les trois quarts de nos plus furieux impérialistes sentiront que leur loyalisme envers l'Angleterre s'est évanoui dans les brumes du passé.

Oui, un danger très réel et très grave menace la domination anglaise au Canada. N'en déplaise aux fanatiques orangistes, ce danger ne vient ni de la *French*, ni de la *Roman domination;* il vient de la langue anglaise. Si cette langue devait devenir un jour la seule langue parlée dans le pays, ce jour-là, le Canada serait perdu pour l'Angleterre et il aurait cessé d'exister comme entité nationale: ce ne serait plus qu'une toute petite partie du grand tout américain.

Je m'étonne que les Anglais sensés ne s'en aperçoivent pas et que ceux des Canadiens-français qui s'en aperçoivent ne le crient pas plus haut[1].

XII

La sauvegarde du Canada

Au milieu des innombrables variétés de langage dont se servent les anciens aborigènes et les immigrés récemment importés, le Canada a la chance de posséder deux langues officielles: la langue anglaise et la langue française. Et il est fort heureux pour lui qu'il en ait deux, car nous avons vu que la première est très dangereuse pour son entité nationale. La seconde, au contraire, non seulement n'offre aucun danger, mais elle est le plus sûr préservatif et de la suzeraineté de la Grande-Bretagne, et de l'existence même du Canada.

Je sais bien que cela ne cadre guère avec les spéculations de certains fanatiques. Mais, quel que soit le fanatisme de ceux qui les font, les spéculations théoriques ne peuvent rien contre la réalité des faits existants. Et le *fait* est que la langue anglaise est très dangereuse pour le Canada, et que la langue

1 Il me paraît juste de faire observer que les nationalistes ont rarement manqué l'occasion de faire valoir cet argument. Je l'ai employé chaque fois que j'ai traité cette question devant un auditoire de langue anglaise. Il produit moins d'impression que l'auteur semble le croire. Il y a beaucoup plus qu'on ne le pense d'Anglo-Canadiens prêts à dire comme cet interlocuteur de LORD DURHAM: "*Canada must be English-speaking, even at the risk of ceasing to be British.*"

française est *nécessaire* au maintien de la nationalité canadienne.

D'abord, il est évident que, tant que le Canada gardera son caractère de nation bilingue, il restera, par le fait même, une nation tout à fait distincte de la nation américaine, qui est unilingue et anglo-saxonisante. Plus le bilinguisme du Canada s'accentuera et plus il sera ouvertement reconnu, proclamé et pratiqué, non seulement à Québec et au parlement fédéral, mais dans tout le pays et par toutes les provinces, moins imminent sera le danger d'assimilation par les Etats-Unis.

Qu'est-ce qui fait de la Belgique une nation distincte et de la France et de la Hollande, sinon son bilinguisme franco-hollandais ? Et, n'est-ce pas son trilinguisme qui fait de la Suisse une nation distincte et indépendante, entre ses trois puissantes voisines, la France, l'Allemagne et l'Italie ? Si, dans ces deux petits pays, l'une des langues officielles venait à prévaloir et devenait la seule langue du pays, le danger de l'annexion à celui des pays voisins où cette langue est parlée deviendrait imminent. Le bilinguisme et le trilinguisme sont les principaux garants de l'indépendance de la Belgique et de la Suisse. Cela est tellement évident, que pas un homme d'État sérieux n'oserait le contester.

Le cas du Canada est à peu près semblable à celui de la Belgique et de la Suisse, à part qu'il est encore plus facile à assimiler, sa nationalité étant beaucoup moins solidement constituée que celles de ces deux peuples, et qu'au lieu d'avoir à se garder sur deux ou trois de ses frontières, il n'a à se garder que sur une. Par conséquent, quand même la langue française viendrait à dominer au Canada, cela ne ferait courir aucun danger, ni à la suzeraineté britannique, ni à la nationalité du Canada, puisque le pays n'a aucun voisin de langue française qui puisse se l'annexer. Au contraire, sa séparation d'avec son unique voisin n'en serait que plus accentuée et par conséquent son indépendance plus assurée.

C'est ce qu'ont parfaitement compris tous les hommes d'État anglais qui se sont occupés du Canada, après avoir pris la peine de s'instruire du véritable état des choses. Tous ont

proclamé à l'envi que le maintien de la langue française était absolument nécessaire au maintien du lien qui unit le Canada à la Grande-Bretagne. Un Anglais intelligent, épouvanté du danger de l'américanisation du pays, avait même voulu établir sur la frontière américaine du Québec un barrage de colonies françaises, afin d'empêcher l'envahissement du yankéisme. C'est cette œuvre de sagesse politique et de préservation nationale que les hystériques de Toronto sont en train de détruire.

Malgré que la prédominance de la langue anglaise fasse courir de très sérieux dangers au Canada, nous n'en demandons cependant pas l'abolition. Mais, pour demander l'abolition de la langue française avec autant de fureur, quels effroyables dangers nos francophobes voient-ils donc dans son usage au Canada? C'est ce que je me suis demandé bien des fois, sans jamais pouvoir trouver de réponse satisfaisante. Sur le sujet, j'ai lu bien des factums de la presse anglaise. J'y ai trouvé des invectives, des injures, des cris, des suppositions de faits inexistants, de fausses représentations, des histoires à dormir debout et rappelant le conte de Barbe-bleue et les histoires de fées dont on effrayait nos jeunes ans; mais, de raisons véritables, dignes de fixer une minute l'attention d'un homme sérieux, je n'ai pas trouvé l'ombre.

Ce qui semble résulter de leurs déclamations et exclamations, c'est qu'ils sont hantés de la crainte que la France ne veuille reprendre le Canada. Un tel soupçon, de ce temps-ci surtout, n'est peut-être pas ce qu'il y a de plus délicat, ni pour la France, ni pour l'Angleterre. Mais la délicatesse et nos Bostonnais n'ayant jamais passé pour faire très bon ménage, passons. L'expression d'une telle crainte dénote ou une insigne mauvaise foi, ou une ignorance absolue des sentiments de la France et du Canada français. En France, personne ne pense plus, depuis longtemps, à aller *délivrer* les Canadiens-français. Depuis le traité de Paris, je crois même que personne n'y a songé sérieusement. Actuellement, on y pense d'autant moins que l'on sait parfaitement que jamais les Canadiens-français ne voudraient être *délivrés*. Ceux-ci, en effet, tout en aimant leur ancienne mère-patrie, et en lui res-

tant unis de sentiments et d'affection, ne voudraient, pour rien au monde, lui être réunis politiquement. La France d'où sont venus leurs ancêtres était si différente de la France actuelle que les anciennes institutions françaises conservées par la province de Québec se rapprochent beaucoup plus des institutions de l'Angleterre que de celles de la France moderne. Tellement même, que, de toutes les provinces du Canada, cette province est celle où les lois, les mœurs, les coutumes et les idées sont le plus britanniques, les autres étant surtout américaines sous ces différents rapports. Aussi, si demain on instituait un referendum pour le maintien ou la rupture du lien britannique, la province de Québec serait certainement celle qui donnerait la plus grosse majorité pour le maintien du *statu quo*.

—C'est que les Canadiens-français sont attachés à l'Angleterre, non par une affection sentimentale, comme les Anglo-Canadiens, mais par le lien de leurs intérêts bien compris. Or, quand il s'agit d'alliances internationales ou de relations de colonie à métropole, les sentiments peuvent produire des éclats bruyants et des démonstrations tapageuses. Mais, ils ont l'inconvénient de se traduire difficilement en pratique et de se briser facilement, aussitôt qu'ils entrent en conflit avec une opposition d'intérêts bien marquée. Exemples: George Washington et les colons américains, par rapport à l'Angleterre, au XVIIIe siècle et, si l'on veut, les sentiments d'amour et d'affection des Canadiens-français à l'égard de la France.

L'union fondée sur les intérêts réciproques bien compris, quoique moins démonstrative et moins bruyante, est bien plus solide. Or, telle est précisément la nature du lien qui unit les Canadiens-français à la Grande-Bretagne. Ne pouvant, ni ne voulant être réunis à la France, ils se rendent parfaitement compte que le lien britannique est le seul préservatif qui les empêche d'être absorbés et annihilés dans le grand-tout américain. Et voilà pourquoi leur loyalisme, tout en étant moins bruyant que celui de certains Bostonnais de ma connaissance, a cependant été démontré beaucoup plus efficace, chaque fois qu'il s'est trouvé en présence d'une circonstance critique pour l'Angleterre.

Mais, ne vont pas manquer de s'écrier nos impérialistes à outrance, quel pitoyable loyalisme que celui qui repose uniquement sur l'intérêt! Il ne tiendrait donc pas devant un conflit d'intérêts? Certainement non. Et votre loyalisme sentimental tiendrait encore bien moins longtemps (se rappeler George Washington, Edward Carson, etc...). Dans une union de cette nature, c'est à chaque partie contractante de faire en sorte que l'autre partie n'ait pas de raisons sérieuses de rompre le contrat.

Dans le cas particulier qui nous occupe, si l'Angleterre trouve son avantage à garder sous sa suzeraineté les Canadiens-français, c'est à elle à ne pas les molester injustement; de même que c'est leur devoir, à eux, de se montrer loyaux sujets, afin de ne pas donner à leur suzeraine de justes motifs de les priver des droits qu'elle leur a loyalement reconnus et dont les principaux sont: la reconnaissance de leur nationalité et le libre usage de leur langue maternelle.

Et c'est ici que l'insupportable bostonnisme de nos francophobes se montre, encore une fois, le pire ennemi de l'Angleterre. Car, ces gens-là s'appliquent, avec un zèle digne d'une meilleure cause, à dépouiller les Canadiens-français de ces droits qui sont la seule raison d'être de leur attachement à l'Angleterre. Entre eux et John Bull, je sais bien qu'il y a la même différence qu'entre un respectable gentleman et son roquet. Cependant, quelle que soit la respectabilité du maître, s'il laisse son roquet en liberté de japper après les visiteurs et de sauter aux mollets des gens de la maison, sa demeure acquerra vite la réputation d'une maison tout à fait inhospitalière et inhabitable. Les francophobes de l'Ontario, du Manitoba et d'ailleurs, ne sont, sans doute, que les roquets de l'Angleterre; mais, ce sont des roquets absolument insupportables et qui devraient être solidement enchaînés, ou du moins sérieusement passés aux étrivières, afin de leur apprendre à respecter les mollets des amis et des gens de la maison. D'autant plus que ces insupportables dogues ne s'attaquent qu'aux amis de la maison et laissent toute liberté aux intrus américains pour cambrioler la maison par derrière.

Un autre des dangers qui hantent le cerveau maladif de nos francophobes, c'est la constitution d'une nation française

indépendante sur les rives du Saint-Laurent. S'imaginent-ils, vraiment, qu'ils prennent le bon moyen pour éviter cette éventualité? Si les droits de la minorité française étaient reconnus loyalement dans toutes les provinces du Canada, comme les droits de la minorité anglaise sont reconnus à Québec, il est évident que les Français de cette dernière province n'auraient aucune raison de vouloir rompre le lien fédéral. Mais, si celui-ci devient de plus en plus un lacet à étrangler; s'il est démontré aux gens du Québec que leur union avec les autres provinces, sans apporter aucune aide à leurs frères qui y vivent, ne sert qu'à les obliger eux-mêmes à fréquenter des gens aussi peu aimables et aussi insociables que les francophobes d'Ontario, alors, oui, il est impossible que l'idée de séparation ne leur vienne pas.

Mais, le jour où cette séparation se fera, le reste du Canada sera absorbé par l'Union américaine, la province de Québec restant seule possession britannique. Car, encore une fois, le parler français est le seul gardien de la puissance anglaise au Canada, de même qu'il est le plus puissant constituant de la nationalité canadienne.

Et puis, ne trouvez-vous pas que nos francophobes savent bien choisir leur temps? En France et en Angleterre, pour des motifs apparemment sérieux, les hommes d'État des deux pays discutent la question d'imposer l'enseignement obligatoire des deux langues dans toutes les écoles de l'Empire britannique et des possessions françaises. C'est le temps ou jamais de faire une gaffe, se disent nos hurluberlus, et ils se mettent à détruire le bilinguisme, qu'ils avaient l'avantage de posséder dans leurs provinces. Nos gouvernants du Canada ont une spécialité que j'ai souvent admirée: ce n'est pas précisément de savoir faire des sottises de temps en temps: cela arrive aux gouvernants de tous les pays; mais, c'est de choisir pour faire une sottise, le temps où elle est démontrée si absurde qu'elle en est devenue impossible. Nos gouvernants alors la commettent. C'est leur talent spécial. Ils en sont très fiers.

Fausse position

La langue anglaise et la langue française sont toutes deux officielles au Canada. Je suppose que l'une et l'autre ont été proclamées officielles pour le bénéfice des gens qui les parlent, et non pour la commodité des fonctionnaires du gouvernement et des employés des services publics. Par conséquent, un Canadien-français a officiellement le droit de se servir de sa langue dans toute l'étendue du Canada, même dans les provinces où la majorité de la population est anglaise, et les employés du gouvernement dans leurs rapports officiels avec lui, doivent être à même de le comprendre. De même, un Anglais a droit à l'usage officiel de sa langue, même là où la majorité de la population est de langue française et il peut exiger l'emploi de l'anglais dans ses rapports officiels avec les autorités.

D'où il résulte que les seuls fonctionnaires du gouvernement et les employés des services publics sont obligés de connaître les deux langues officielles du pays et que les simples citoyens peuvent se contenter, s'ils le veulent, de l'une ou de l'autre. Il me semble que ce sont là des vérités si simples et si claires que je ne vois vraiment pas comment un homme de bon sens pourrait essayer de les contester.

Cependant, comme par suite du voisinage des États-Unis, il est très dangereux, pour la sûreté du Canada, que sa langue anglaise prenne une trop grande prépondérance, alors que la langue française ne fait courir au pays aucun danger, la prudence politique la plus élémentaire demande que nos gouvernants, tout en tolérant l'usage de la langue anglaise, favorisent cependant davantage la diffusion du français, surtout parmi les immigrés de nationalités étrangères, qu'un usage trop hâtif de la langue anglaise ne manquerait pas de faire sympathiser avec les États-Unis, au grand dommage de l'Angleterre et du Canada. — Voilà également des conclusions qui découlent si logiquement de l'état des gens et des choses, qu'il me semble bien difficile que des gouvernants sensés n'y conforment pas leur conduite.

Mais, au Canada, nos gouvernants sont tellement à l'envers de la logique que, vous le savez aussi bien que moi, c'est juste le contraire qu'ils font.

Ils commencent d'abord par appliquer le principe de canadienne logique, que, le pays étant bilingue, tous les employés du gouvernement et les directeurs des services publics doivent être des Anglais unilingues, et tous les documents publics rédigés uniquement en anglais.

Puis, avec un sens de profonde politique, devant lequel nos petits-neveux se pâmeront certainement d'admiration, ils en viennent à la conclusion que, la langue anglaise faisant courir à l'indépendance du Canada des dangers très sérieux, tous les efforts du gouvernement fédéral et des divers gouvernements provinciaux doivent se concentrer pour en favoriser la prépondérance, aux dépens de la langue française, qui offre le grand inconvénient de sauvegarder les intérêts de l'Angleterre et du Canada au détriment des États-Unis.

Et les Canadiens-français sont tellement éblouis par les éclairs de cette fulgurante logique et par les éclats de ce tonitruant bon sens, qu'en étant tout ahuris, ils reconnaissent, sans plus, l'obligation primordiale pour tout habitant du Canada, d'apprendre l'anglais et de le parler, après quoi, ils se risquent timidement à bêler quelques réclamations, pour qu'on leur permette quand même de faire enseigner leur langue à leurs enfants. Car, ajoutent-ils avec l'admirable logique propre au pays, la langue française est langue officielle au Canada aussi bien que la langue anglaise....

Mais, simpletons que vous êtes, si la langue française, comme c'est le cas, est officiellement l'égale de la langue anglaise, pourquoi admettre qu'un Anglais quelconque a le droit de vous imposer la connaissance et l'usage de la langue, alors que dans aucune partie du Canada, l'idée n'est venue à personne d'obliger un Anglais à apprendre le français ? Vous proclamez qu'officiellement et constitutionnellement la langue française est l'égale de la langue anglaise; mais, de fait, vous la placez vous-mêmes dans une position secondaire et inférieure.

Vous admettez, en pratique, que la langue anglaise est le seul instrument régulier de communication, la seule véritable

arme de combat, dont tout le monde doit se servir dans la lutte pour la vie; d'après vous-mêmes, la langue française n'est qu'un instrument de luxe, une arme de parade, que vous prétendez conserver en même temps que le bon et solide instrument qu'est la langue anglaise. Ne voyez-vous pas que vous fournissez aux francophobes leurs plus forts arguments contre vous? "Puisque vous reconnaissez que l'anglais est si nécessaire, n'en compromettez pas l'enseignement en faisant vos enfants perdre leur temps à l'étude d'une langue qui, d'après vous-mêmes, n'a qu'une valeur sentimentale et est dénuée de toute utilité pratique."

Voilà ce qu'on vous objecte. — Et j'avoue que je ne trouve pas vos réponses aussi victorieuses que je le désirerais. Parce que vous commencez par une concession de principe, et que les concessions de principes, quelques légères qu'elles paraissent, conduisent toutes aux conséquences les plus désastreuses. Et je crois que cette admission de l'anglais obligatoire est la seule cause de la faiblesse de l'argumentation des défenseurs des écoles bilingues.

Mais, répondent les Franco-Canadiens de l'Ontario et de l'Ouest, l'anglais nous est utile et nous voulons que nos enfants l'apprennent. — Quelques-uns ajoutent même: Si l'on voulait nous défendre de l'apprendre, nous l'apprendrions quand même. — Très bien; apprenez l'anglais, et bien vous ferez. Et mieux vous feriez encore de passer outre à la défense que l'on voudrait vous faire de l'apprendre, parce que personne n'a le droit de vous la faire. — Mais, de ce qu'on n'a pas le droit de vous le défendre, s'ensuit-il qu'on ait celui de vous l'imposer? — De ce que vous *voulez* apprendre l'anglais, s'ensuit-il qu'on ait le droit de vous *obliger* à l'apprendre? En apparence, la différence ne semble pas énorme; mais en réalité, ça conduit à des conséquences toutes différentes.

Ainsi, je suis ici, assis dans ma cabane, en train d'écrire cet intéressant chapitre. Selontoute apparence, je ne sortirai pas avant d'avoir fini. Cependant, croyez-vous que je ne me rebifferais pas si quelqu'un s'en venait me déclarer qu'il m'enferme ici jusqu'à ce que j'ai achevé d'écrire? — Actuellement, je suis un écrivain, disposant librement de son temps

et de son crayon. Mais, du fait de cette injonction, je deviendrais un prisonnier ou, du moins, un écolier mis en pénitence. Et le cas me semblerait si différent, que, laissant là mon crayon, je sauterais immanquablement par la fenêtre, pour aller demander à mon olibrius la raison de sa manière d'agir. — "Mais, vous seriez prisonnier pour si peu de temps! Et puisque vous aviez l'intention de rester à écrire quand même, quelle différence ça peut-il vous faire?" me diront les concessionnistes. — Cela fait que, si je me soumettais à cette fantaisie de mon farceur, il n'aurait absolument aucune raison pour ne pas recommencer et m'enfermer cette fois pour des journées, des semaines et peut-être des années.

Et ainsi en est-il pour la question des langues. Si vous reconnaissez aux francophobes le droit de vous imposer obligatoirement l'usage de l'anglais, vous leur ouvrez la voie pour vous susciter toutes sortes de difficultés par rapport à l'enseignement et au libre usage de la langue française.

La connaissance des deux langues officielles du pays est, personnellement, très utile à tout habitant du Canada. Faisons donc nos enfants jouir de cet avantage: parce que nous *voulons* le leur procurer, et non parce qu'il plaît à un hurluberlu quelconque de nous *imposer* cette obligation. — Donc, quand on accusera les Canadiens-français de ne pas vouloir apprendre l'anglais, n'allons pas faire le jeu de nos ennemis en nous défendant de cela comme d'un crime. Renvoyons tout simplement la balle dans le camp adverse: accusons bien haut l'ignorance et l'étroitesse d'esprit des Anglo-Canadiens, dont à peu près aucun ne connaît convenablement le français, langue officielle du pays et aussi obligatoire que l'anglais. Puis, proclamons le *fait* que dans nos écoles, on apprend aussi bien l'anglais que dans les écoles anglaises, tout en y enseignant le français. Mais, ne manquons pas d'ajouter que nous aurions le droit strict de nous contenter d'y faire enseigner uniquement le français, aussi longtemps qu'on n'enseignera que l'anglais dans les écoles anglaises.

La proclamation de nos droits à des écoles purement françaises est encore bien le meilleur moyen de défendre l'existence de nos écoles bilingues. — Essayez-le, et vous verrez.

Oh! vont dire nos gens, de grâce, taisez-vous! Vous allez exciter davantage les fanatiques et les faire crier plus fort! — Plus fort?... Croyez-vous?... Alors, tant mieux! ils vont s'égosiller complètement; après quoi, ils nous ficheront la paix.

Conclusion

La race française et la race anglaise ayant été les deux premières races civilisées qui se soient établies sur le territoire du Canada et y étant demeurées, chacune assez nombreuse, pour que ni l'une ni l'autre ne puisse raisonnablement espérer de pouvoir absorber l'autre, la raison et le bon sens leur commandent de tâcher de vivre en paix, l'une à côté de l'autre. Et puisque, par le fait de ces deux groupes principaux de la population, le Canada est forcément une nation bilingue et que de plus, son bilinguisme de fait est officiellement reconnu, dans l'Acte constitutionnel de la Confédération canadienne, il n'y a qu'à reconnaître ce fait et à l'accepter loyalement, avec toutes ses conséquences. D'autant plus que le bilinguisme est absolument nécessaire à l'indépendance du Canada.

L'annexion aux États-Unis par absorption: voilà le grand, le seul danger réel du Canada; et le *maintien du parler français dans toutes les provinces est* seul capable de le prévenir. Voilà un argument dont les défenseurs de la langue française ne se servent pas assez souvent. L'expérience m'a montré que c'est à peu près le seul qui fasse impression sur les Anglais. Mais je vous assure qu'il les impressionne fortement, lorsqu'il leur est bien exposé. Or, on ne s'en sert presque pas.

Sans doute que cet argument, pas plus que les autres, ne fera impression sur le groupe orangiste, composé de gens trop fanatiques et pas assez intelligents pour comprendre un argument quelconque, qui ne cadre pas avec leurs préjugés; ni sur le groupe des Irlando-francophobes, qui, mus par l'envie, la jalousie et la rancune des bienfaits reçus, sont bien trop dépourvus de bonne foi pour vouloir admettre la réalité du danger américain, dont, mieux que personne, ils connaissent cependant l'existence.

Mais entre ces deux groupes tapageurs et bruyants, il existe une immense majorité d'Anglais de bonne foi, qui suivent les dires des deux groupes précédents, parce qu'ils ne connaissent pas l'état réel des choses. A ceux-là, il suffira de montrer le péril américain, tel qu'il est, pour les faire déserter immédiatement l'armée des francophobes et les disposer à reconnaître les droits de la langue française dans toutes les provinces du Canada. Mais, comme ils sont accoutumés à vivre à côté de ce danger, ils ne le remarquent pas et ils ne le verront que si on le leur montre.[1]

Aussi, comme la plupart des écrivains canadiens-français écrivent l'anglais beaucoup mieux que les publicistes anglo-canadiens, ils devraient écrire souvent des articles sur ce sujet, dans les journaux anglais. Les plus fanatiques de ceux-ci ne voudront sans doute pas publier de tels articles. Mais, je crois que beaucoup les accepteraient, au moins dans leurs colonnes de tribune libre. C'est le seul moyen d'atteindre le public anglais, qui, ne pouvant lire ce qui se publie en français, est tenu, de propos délibéré, dans l'ignorance du danger imminent qui menace l'existence même du Canada, beaucoup plus qu'il ne met en péril la survivance de la langue française, qui, même après l'annexion du reste du Canada, pourrait se retrancher dans le Québec, à l'ombre du drapeau britannique.

Quant à ces races diverses et hétérogènes, qu'on a si imprudemment implantées au Canada et dont on nous a si libéralement pourvus dans l'Ouest, je ne vois pas qu'il y ait, pour le moment, autre chose à faire qu'à subir patiemment les conséquences de la bêtise commise, en laissant les choses aller leur train.

Dans l'avenir, que deviendront tous ces groupes étrangers ? La Providence qui se sert de la bêtise et de l'imprévoyance des hommes pour les faire travailler à leur insu à ses desseins secrets, a certainement eu, en permettant cette monstrueuse bêtise, des vues fort différentes de celles de nos prétentieux politiciens; vues qui se manifesteront plus tard, mais qu'il nous est impossible de deviner actuellement.

1 Voir note, page 49.

Mais, en somme, si cette babélique association est assez désagréable, elle ne fait courir au Canada aucun danger imminent. Tous ces étrangers ne deviendraient dangereux que s'ils se joignaient en masse aux partisans de l'annexion aux États-Unis, beaucoup plus nombreux dans la population de langue anglaise qu'on ne le suppose généralement.

Il est donc souverainement dangereux de pousser ces étrangers à l'étude hâtive de l'anglais. La sagesse la plus élémentaire consisterait à les doter d'écoles françaises. Mais, l'ignorance et le fanatisme ont tellement faussé l'opinion publique, que certainement aucun de nos hommes publics n'osera arrêter son esprit, même un instant, à cet instrument de salut national.

Aussi bien, comme nous le disait dernièrement un Anglais de bon sens, dans ses conférences à McGill, ce ne sera ni en leur parlant en anglais, ni en leur parlant en français qu'on *canadianisera* tous ces étrangers[1]. Ce sera en leur expliquant les institutions canadiennes dans leurs langues respectives et en faisant entrer les idées canadiennes dans leurs esprits, par l'expression de ces idées dans les différents dialectes dont ils se servent. Croyez-en un homme d'expérience, messieurs les unilingues, il n'y a absolument pas d'autre moyen de se faire comprendre des étrangers.

Ainsi donc, au lieu d'écoles anglaises, qui, pour eux, ne peuvent être qu'inutiles quand elles ne sont pas très dangereuses, qu'on dote chaque groupe d'étrangers de bonnes écoles où leurs enfants pourront recevoir, dans *leur langue maternelle*, l'instruction et l'éducation et apprendre en même temps à connaître et à aimer leur nouvelle patrie; qu'on fonde pour eux des journaux qui, dans leur langue, leur feront connaître les choses du Canada, qu'ainsi ils comprendront beaucoup mieux que s'ils les lisaient dans les journaux anglais.

Ce que je dis ici des étrangers nouvellement immigrés s'applique, à plus forte raison, aux anciens aborigènes, dont on cherche vraiment trop à détruire les langues. C'est là un

1 M. J. S. Woodsworth, cours sur l'immigration à l'université McGill, novembre-décembre 1915 (Voir le *Devoir*, 23 novembre et 13 décembre 1915).

acte comparable à celui des Vandales de Louvain et de Reims, puisque ces langues sont les seuls monuments qui nous restent du Canada antique. Mais ce ne sont que "des jargons informes", dit-on, sur la foi de gens qui ne les connaissent pas du tout, ou qui les connaissent à la façon dont les *Parisian frenchmen* de Toronto connaissent le français. Prenez la peine d'étudier ces vieilles langues et vous verrez que, si elles sont moins compliquées et moins raffinées que vos langues modernes, elles ont cependant leurs beautés très réelles, et ne méritent pas du tout le dédain dans lequel les tiennent les ignorants et les étourdis.

Grâces à Dieu, dans notre Nord-Ouest, toutes ces idées commencent à pénétrer dans l'esprit de quelques Anglo-Canadiens, ceux qui veulent bien se donner la peine d'étudier une question avant d'en parler. Je crois même que quelques-uns de nos hommes politiques commencent à les entrevoir dans un vague lointain. Mais ils sont si mal entourés et on crie si fort autour d'eux qu'ils n'osent y fixer leurs esprits. Encourager ces hommes sensés, mais timides; empêcher les autres de compromettre irrémédiablement l'avenir en faisant trop de sottises: telle me semble être la tâche de tout bon patriote canadien, quelle que soit la langue qu'il parle et à quelque race qu'il appartienne.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Préface	I
Une nation, une langue ?	1
Comment les nations se sont formées	4
La question des langues	8
La coercition et les langues	11
Le Canada avant la conquête anglaise	16
Après la conquête	20
Dans l'Ouest	25
L'Ouest et la Confédération canadienne	29
L'immigration	34
L'imbroglio scolaire	39
Le grand danger pour le Canada	44
La sauvegarde du Canada	49
Fausse position	55
Conclusion	59

BIBLIOTHECA

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

31 JAN. 1994
24 JAN. 1994

a39003 003303582b

FC 145 .L2P45 1916
PENARD, JEAN MARIE.
LANGUES ET LES NATIONA

CE F 5028
.P4 1916
C01 PENARD, JEAN LANGUES ET L
ACC# 1097530

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 06 13 09 14 08 0